

U d/of OTTAWA



39003005612667



1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

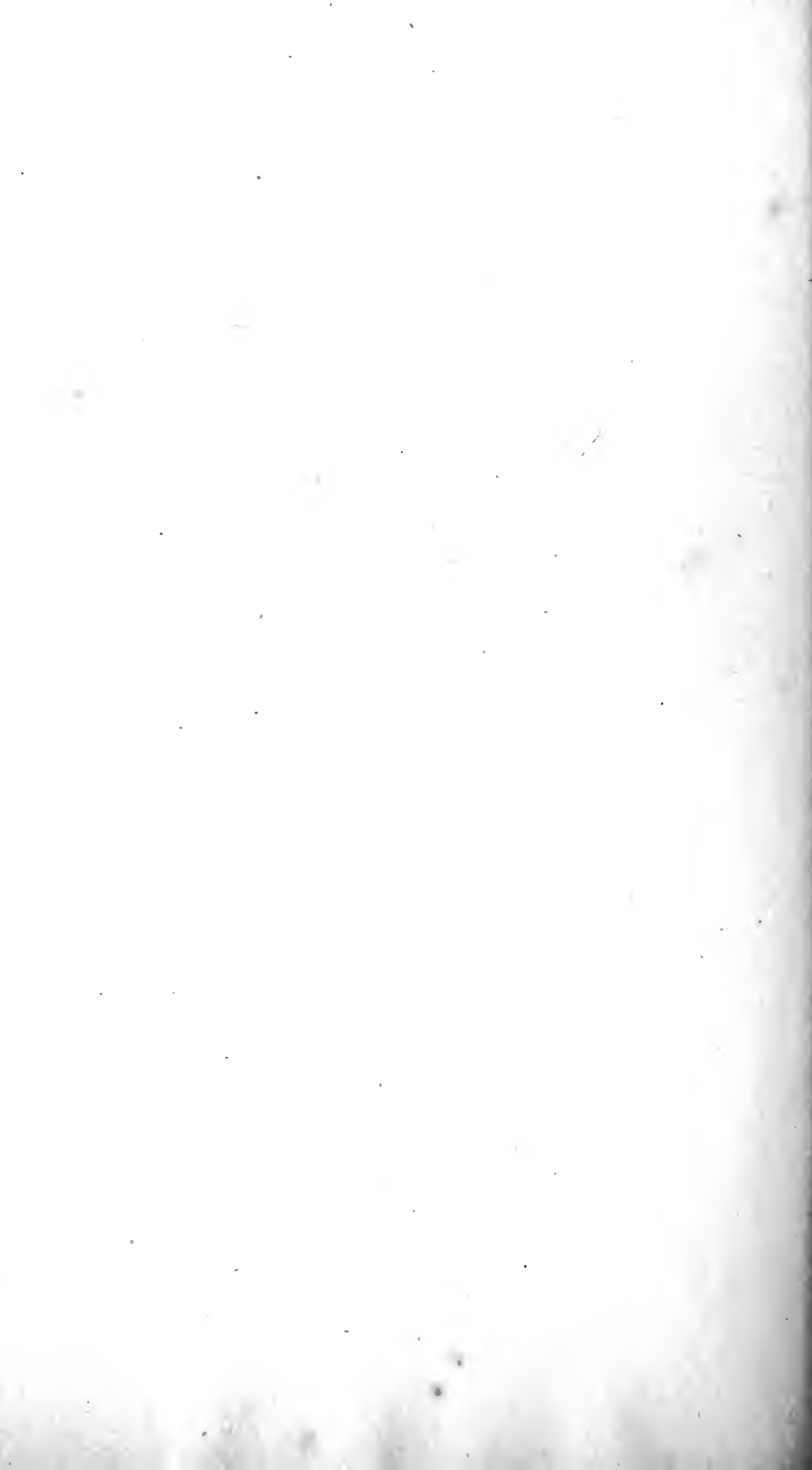
607-1B-134

070

①



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

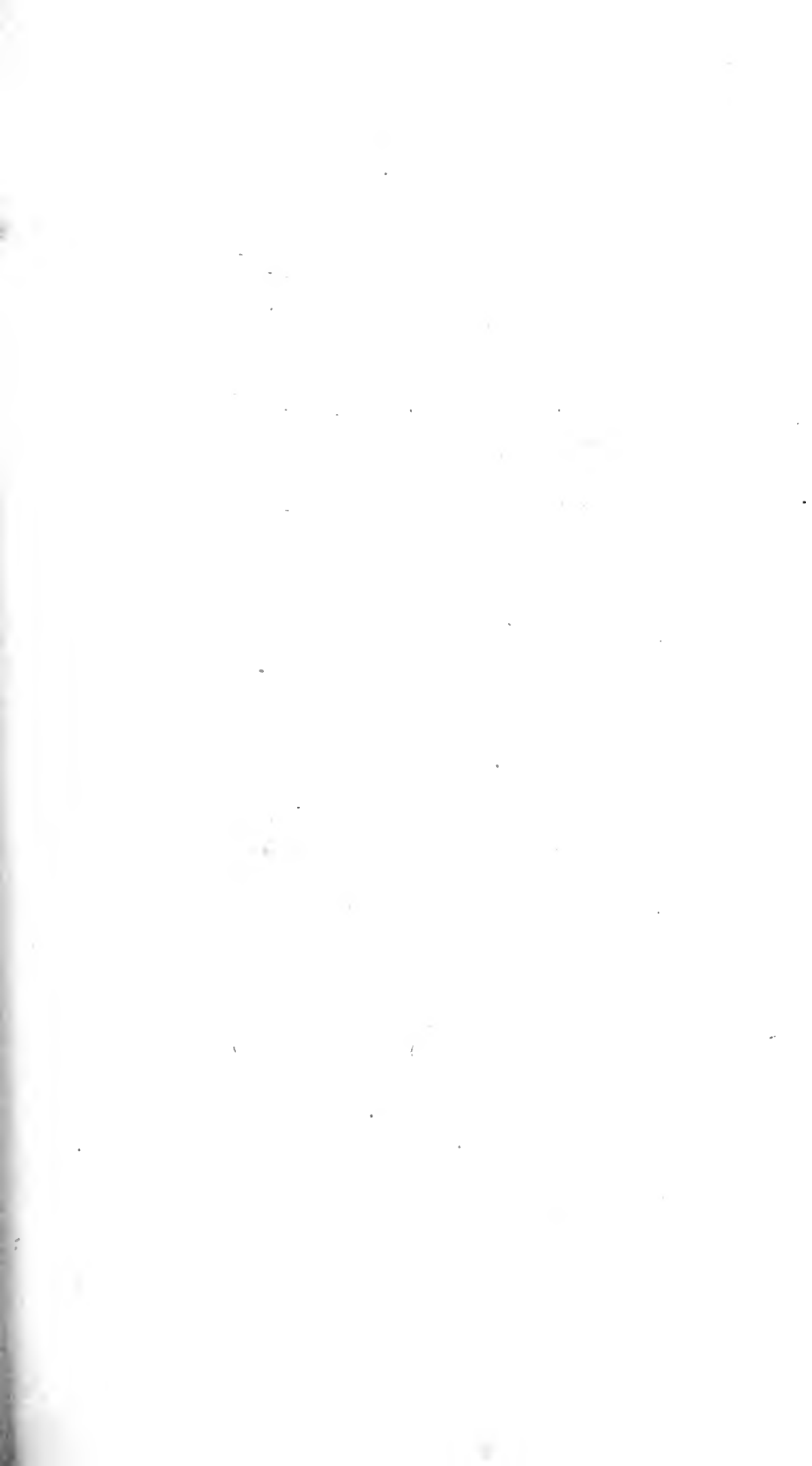


BIBLIOGRAPHIE
DE
MANON LESCAUT
1728-1731-1753



*Trois cents exemplaires numérotés sur
papier de Hollande.*

N°  185



MEMOIRES
ET
AVANTURES
D'UN HOMME
DE QUALITE,

Qui s'est retiré du monde.

TOME SEPTIEME.



A AMSTERDAM.
Aux dépens de la COMPAGNIE.
MDCCXXXI.

Edition originule (A)

BIBLIOGRAPHIE
DE
MANON LESCAUT
ET
NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU LIVRE

PAR
M. HENRY HARRISSE

SECONDE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE



PARIS
DAMASCÈNE MORGAND ET CHARLES FATOUT

LIBRAIRES
SUCCESSIONS DE M. E. CAEN
55, PASSAGE DES PANORAMAS, 55

—
1877



BB
2021
1133
HH
1877

BIBLIOGRAPHIE

DE

L'HISTOIRE DU CHEVALIER DES GRIEUX

ET DE

MANON LESCAUT



Si l'on en croyait l'auteur anonyme du *Journal de la Cour et de Paris*, c'est chez les PP. jésuites que l'abbé Prévost aurait commencé à écrire les *Memoires et Avantures d'un homme de qualité*, et chez les bénédictins qu'il aurait terminé ce touchant et curieux roman, cause première, paraît-il, de son exil et de ses malheurs :

« Prévost revient à Paris, rentre dans la Société et commence son noviciat ; en le faisant, travaille à ses *Mémoires d'un homme de qualité*, est découvert, a ordre de ne les point continuer. Il aime mieux renoncer aux Jésuites qu'à son ouvrage, les quitte, passe chez les Bénédictins où il achève ses *Mémoires*. Un prince, qui les lit, se croit insulté, écrit aux supérieurs pour faire punir l'auteur. Informé de ce

qui se trame contre lui, il passe une seconde fois en Hollande ¹. »

L'un des plus anciens et plus fervents apologistes de l'abbé Prévost qui, à une exception près ², ne semble avoir rencontré de son vivant que des détracteurs, dit, au contraire, « qu'il passe pour constant que les deux premiers volumes des *Memoires et Aventures d'un homme de qualité* furent écrits à Saint-Germain-des-Prés ³. » Le zélé biographe aurait pu ajouter que les deux tomes suivants furent également terminés dans la même cellule, car l'approbation donnée par de Maunoir pour la *Suite des Memoires et Aventures* porte déjà la date du 18 novembre 1728 ⁴, et c'est dans l'automne de cette année que Prévost jeta le froc aux orties ⁵.

¹ *Journal de la Cour et de Paris depuis le 28 novembre 1732 jusqu'au 30 novembre 1733*. Bibliothèque Nationale, Mss., fonds français (Bouhier), n° 23,000, page 161. Imprimé dans la *Revue rétrospective*, 2^e série, tome V, pp. 410-12.

² Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, part. II, livre VIII.

³ Biographie anonyme, attribuée par Ettinger à Pierre Bernard d'Héry, né en 1756 à Auxerre. Elle se trouve en tête des *Œuvres choisies* de l'abbé Prévost, Paris, 1783-85, 39 volumes in-8.

⁴ Cette approbation se trouve en tête du feuillet non chiffré généralement inséré à la fin du tome IV de l'édition originale.

⁵ On ne sait pas la date exacte de sa fuite de chez les bénédictins. La pièce du volume 103 de la collection de dom Grenier (Mss. de la Bibliothèque Nationale), publiée par Sainte-Beuve (*Derniers Portraits littéraires*, 1852, p. 453), relate que Prévost fit profession dans la congrégation de Saint-Maur en 1721. Prévost, de son côté, dit dans sa lettre d'adieu du 18 octobre *sine anno* (pièce 20, et *loc. cit.*, p. 446) adressée à l'un des pères : « Vous m'avez entretenu pendant huit ans. » En supposant qu'il fit profession au commencement de l'année 1721, Prévost, à la rigueur, pouvait écrire, au milieu d'oc-

Quoi qu'il en soit, le 13 mars 1728, Blanchard, rapporteur, commis à cet effet¹ par M. de Chauvelin, tout récemment nommé garde des sceaux, après avoir lu le manuscrit qui avait pour titre : *Les Aventures d'un homme de qualité, qui s'est retiré du monde*, y donne son approbation².

Le 16 avril suivant, le roi accorde à la veuve Delaulne, imprimeur-libraire à Paris, les lettres de privilège nécessaires pour l'impression de l'ouvrage alors intitulé : *Les Memoires et les Aventures de M. le Marquis de****, qui s'est retiré depuis quelques années dans une maison des Pères N...³.

Le 20 avril 1728, la veuve Delaulne cède à Gabriel Martin et à Théodore le Gras, son oncle, « chacun un tiers dans les *Memoires et Aventures du Marquis de*****. »

Bientôt après, l'ouvrage sort des presses, non de Gabriel Martin, qui ne fut jamais imprimeur, mais

tobre 1728, qu'il avait été huit ans chez les bénédictins. Dans le volume IV du *Pour et le Contre* (p. 36, imprimé en 1734), Prévost dit aussi : « Depuis six ans que j'ai quitté Paris. » On peut donc fixer l'automne de l'année 1728 comme la date de son départ de Saint-Germain-des-Prés.

¹ Bien que, par l'édit de 1686, Louis XIV se fût arrogé sur les libraires l'autorité jadis possédée par l'université, nous ne voyons figurer les censeurs royaux dans Lottin qu'à partir de 1742. (*Catalogue chronologique des Libraires*, Paris, 1789, pet. in-8.) — Fontenelle est le premier sur la liste.

² *Registre des privilèges*, Bibliothèque Nationale, Mss., fonds français, n° 21,954, et tome II des *Memoires et Aventures*, dernier feuillet.

³ *Privilège du Roy*, loc. cit.

⁴ *Ibidem*.

de la veuve Delaulne, en deux volumes in-12, au prix de trois livres dix sols. Il est probable que cette première édition était composée d'exemplaires aux noms séparés de la veuve Delaulne, à *l'Empereur*, de Théodore le Gras, à *L couronnée*, de Gabriel Martin, à *l'Étoile*, et à ces trois noms réunis. Nous n'avons cependant rencontré, sous la date de 1728, que des exemplaires aux noms séparés de Théodore le Gras et de Gabriel Martin, et en deux volumes. Voici le titre de cette édition :

Memoires || *et* || *Avantures* || *d'un homme* || *de*
Qualité, || *Qui s'est retiré du monde.* ||

(Fleuron gravé.)

A Paris, || *chez Gabriel Martin,* || *rue* || *S.-Ja-*
ques, vis-à-vis la rue du Plâtre, || *à l'Étoile.* ||
M. DCCXXVIII. || *Avec Approbation et Privilège du*
Roy. ||

* * Grand in-12. Tome I : titre + 274 pages, finissant par l'approbation de Blanchard. Le tome deuxième porte le même titre, mais le fleuron est différent. Ce volume contient 262 pages, dont 47 sont pour la table générale des matières; en plus un feuillet non chiffré contenant le privilège, la cession et la rubrique d'enregistrement.

Au mois de septembre 1728, la *Clef du Cabinet des Princes de l'Europe*, connue sous le titre de *Journal de Verdun*, annonce¹ le livre comme se

¹ Tome XXIV, page 171.

trouvant chez la veuve Delaulne, chez Gabriel Martin et chez Théodore le Gras.

L'ouvrage a un certain succès, car, sous la date d'octobre 1728, la touchante M^{lle} Aïssé écrit à M^{me} de Calendrini¹ :

« Il y a ici un nouveau livre, intitulé *Memoires d'un homme de qualité retiré du monde*. Il ne vaut pas grand'chose; cependant on en lit cent quatre-vingt-dix pages en fondant en larmes. »

Néanmoins, l'édition fut loin d'être écoulee en 1728, car nous avons des exemplaires portant les dates de 1729, 1730 et 1732, faits avec les feuilles du premier tirage².

La première partie était à peine imprimée que dom Prévost se remettait à l'œuvre dans sa cellule³.

¹ *Lettres de Mademoiselle Aïssé*, édition Asse. Paris, 1873, in-12, lettre XIV, p. 271. C'est donc à la première partie des *Memoires et Aventures* et non à la *Manon Lescaut*, comme le dit M. Lecesne (*L'abbé Prévost, sa vie et ses principaux ouvrages*. Arras, 1872, in-8, p. 67, note), que se rapporte ce passage si souvent cité.

² Voyez *infra*, *Bibliographie*, n° 1.

³ Voyez *supra*, p. 2, note 3. Quant à la lettre du 18 octobre, qui sert de base à cette assertion, elle a été publiée comme étant une des trois lettres que Prévost aurait laissées dans sa cellule lorsqu'il s'enfuit du monastère. Cependant, elle se termine par un *post-scriptum* où on lit cette phrase : « Je ne crois pas qu'on se plaigne de la manière dont je suis sorti de Saint-Germain; je n'ai pas même emporté mes habits. » Un tel passage, dans cette lettre, serait admissible si Prévost avait changé de costume dans sa cellule; mais nous lisons, d'autre part, dans une biographie écrite par un contemporain bien informé : « L'abbé Prévost se rendit au jardin du Luxembourg, où on l'attendait avec un habit ecclésiastique. La métamorphose se fit dans le jardin. L'habit monacal fut renvoyé à Saint-Germain-des-Prés. » (*Pensées de M. l'abbé Prévost, précédées de l'abrégé de sa vie*, Amsterdam et Paris, 1768, in-12, p. xvii.) Com-

et dès le 19 novembre 1728, de Maunoir, autre rapporteur, plus tard censeur royal¹, donnait son approbation au manuscrit ayant pour titre : *Suite des Memoires et Avantures d'un homme de qualité*².

Cette suite fut publiée en deux volumes, probablement au commencement de l'année 1729. Un de nos exemplaires porte le titre suivant :

*Suite || des || Memoires || et || Avantures || d'un
homme || de qualité, || Qui s'est retiré du monde. ||*

(Fleuron gravé.)

*A Paris, || Chez Gabriel Martin, rue || SaintJacques,
vis-à-vis la rue || du Plâtre, à l'Étoile. || MDC.C. XXIX. ||
Avec Approbation et Privilege du Roy. ||*

* * Grand in-12. Tome III : titre + pages 1-372. Le tome IV finit par une table générale des matières en 19 pages, + 1 feuillet non chiffré pour l'approbation de Maunoir, le privilège et la rubrique de cession.

L'autre exemplaire est en tout semblable, sauf qu'il porte au titre le nom de la veuve Delaulne. Mais ce qui prouve bien que, malgré des titres avec

ment cette lettre, qu'il dut nécessairement écrire dans la cellule, puisqu'elle y fut « laissée », pourrait-elle faire mention d'un fait qui s'est passé après le départ de Prévost? Elle semble avoir été écrite à Amiens, où il prie le Révérend Père de lui adresser sa réponse. Il est à remarquer que c'est justement à Amiens que Prévost fait rencontrer Des Grieux avec Manon Lescaut, qui arrivait par le coche d'Arras. On serait tenté d'y voir une réminiscence personnelle de l'auteur.

¹ De 1742 à 1753.

² *Supra*, page 2, note 4.

des noms de libraires différents, il n'y a eu qu'une seule impression à cette époque, c'est que le tome IV, au nom de Gabriel Martin, se termine par cette ligne : *De l'Imprimerie de la V^e Delaulne.*

En 1731 parurent les tomes V et VI, apparemment ensemble. Le titre ne diffère de celui des deux volumes précédents que par l'omission du nom des libraires. Il est remplacé par cette marque :

*A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. ||
M. DCCXXXI. ||*

Les fleurons et les culs-de-lampe sont autres, mais le livre est imprimé avec les mêmes caractères, sur du papier au même filigrane et du même format que les quatre premiers volumes. Aussi pensons-nous qu'ils ont été imprimés par la veuve Delaulne. Il est vrai que le règlement de 1649 défendait de « supposer ou déguiser la marque ou le lieu où les livres avaient été imprimés¹, » mais au XVIII^e siècle, sous l'administration du cardinal Fleury, protecteur éclairé des lettres, si ce règlement n'était pas précisément tombé en désuétude, il est certain que les imprimeurs de Paris obtenaient souvent le consentement tacite de substituer à leur adresse les rubriques anonymes des villes de Hollande. De la sorte, les écrivains qui craignaient les persécutions suscitées par la noblesse ou par le clergé pouvaient se

¹ Art. 20. *Code de l'Imprimerie et de la Librairie*, par Saugrain. Paris, 1744, in-12, p. 94.

faire imprimer à Paris ; et l'administration, par cette tolérance, empêchait l'industrie d'Amsterdam, de la Haye, de Genève, de Bâle et de Hambourg, de profiter aux dépens des presses françaises d'un ostracisme qui aurait pu ruiner le commerce de la librairie et l'imprimerie en France.

Quant à la nécessité de substituer à la marque de Paris celle d'Amsterdam, peut-être a-t-elle eu pour cause les plaintes adressées au supérieur des bénédictins par ce prince dont parle le *Journal de la Cour et de Paris*. Cependant, si ces réclamations avaient eu pour effet d'obliger l'abbé Prévost à se réfugier en Hollande, les trois années qui s'étaient écoulées devaient suffire pour le faire oublier. Mais, en 1731, le clergé n'avait pas encore pardonné à l'éloquent prédicateur d'Évreux et des Blancs-Manteaux de Paris sa désertion de l'ordre des bénédictins et du cloître de Saint - Germain - des - Prés. Étant donnée la condition des libraires et des imprimeurs à cette époque, l'une ou l'autre de ces circonstances était, croyons-nous, une raison suffisante pour engager les éditeurs du moine réfractaire à prendre quelques précautions avant de se risquer à publier ses œuvres.

Dans la pensée de l'auteur¹, cette troisième série

¹ « Je n'ai pu m'empêcher plusieurs fois de lui reprocher agréablement le scrupule qui lui faisoit dérober la *Conclusion* de son ouvrage au public, après avoir souffert que les deux premières parties fussent imprimées il y a deux ans. Il se défendoit par deux raisons : la première étoit la différence qu'il prétendoit trouver entre ce dernier ouvrage et les premiers. » (*Lettre de l'Éditeur*, en tête du tome V.)



3793
H32
1877

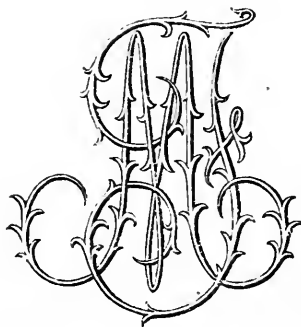
ref.

BIBLIOGRAPHIE
DE
MANON LESCAUT
ET
NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU LIVRE
1728-1731-1753

PAR
M. HENRY HARRISSE

SECONDE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE



PARIS
DAMASCÈNE MORGAND ET CHARLES FATOUT
LIBRAIRES

SUCCESEURS DE M. E. CAEN
55, PASSAGE DES PANORAMAS, 55

—
1877

devait terminer l'ouvrage, car le titre de départ des tomes V et VI est ainsi conçu : *Suite et conclusion des Memoires du Marquis de****.

L'abbé Prévost changea bientôt d'avis. Nous le voyons publier dans la même année un septième volume, le seul de la série qu'on lise aujourd'hui. Hâtons-nous d'ajouter qu'il contient le touchant récit des aventures du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut.

Tout porte à croire que cette émouvante histoire a été écrite en quelques semaines, et certainement sans que l'auteur se doutât qu'il venait de faire un chef-d'œuvre. Mais la question qui nous préoccupe est de savoir si la *Manon Lescaut* a été publiée pour la première fois en 1731 ou en 1733.

Nous avons sous les yeux deux éditions différentes des *Memoires d'un homme de qualité*, toutes deux datées de 1731, et donnant chacune comme septième volume, sous cette même date, les deux parties complètes de la *Manon Lescaut*. Nous les décrivons sous les lettres A et B.

Il semble même avoir eu quelque regret de s'être laissé aller à publier la première partie : « Monsieur le marquis ajoutoit à cette raison, qu'il avoit sujet de se repentir de la complaisance qui l'avoit fait consentir à l'édition de ces deux premiers volumes. » *Loc. cit.* On distingue facilement, dans cette *Lettre*, les efforts de Prévost pour rattacher une nouvelle suite à la première « malgré la différence ». Ces disparates le préoccupaient, et il ne peut s'empêcher de s'en excuser dans l'*Avis de l'auteur* qui précède le tome VII, où il va à l'encontre des objections du lecteur, en citant le précepte d'Horace :

*Ut jam nunc dicat jam nunc debentia dici,
Pleraque differat ac præsens in tempus omittat.*

A

*Memoires || et || Aventures || d'un homme || de qua-
lité, || Qui s'est retiré du monde. ||*

(Vignette.)

*A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. ||
MDCCLXXXI. ||*

* * Très-petit in-12, dont les sept volumes portent la date de 1731. Le titre, imprimé en rouge et noir, a dans les tomes I, III, V et VII, une vignette gravée sur cuivre, représentant deux génies sous une balance et la devise VIS UNITA MAJOR¹. Dans les tomes II, IV et VI, elle est remplacée par un fleuron grossièrement gravé sur bois. Dans les tomes V et VII, cette vignette est agrandie et signée M. POOL se.² Le tome VII a un feuillet pour le titre + 344 pages dont les huit premières donnent l'*Avis de l'auteur*, mais sans la *Lettre de l'éditeur*. Il y a une réclame à chaque page, et le titre de départ est : *Histoire || Du Chevalier Des Grieux et de || Manon Lescaut. ||* Aucun des volumes ne reproduit le privilège ; on voit seulement à la page 218 du tome I^{er} l'approbation de Blanchard. Le tome V commence par la *Lettre || de l'éditeur. || A Messieurs de la Compagnie || des Libraires d'Amsterdam ||*, laquelle, dans cette édition, est signée D'EXILES. Cette lettre porte la réclame : *Tome V*³. Il n'y a de faux titre qu'aux tomes V, VI et VII⁴.

¹ Une copie mal gravée de cette vignette se voit sur le titre de l'*Histoire justifiée contre les Romains*, par l'abbé Lenglet-Dufresnoy, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1735, in-12 ; l'*Histoire de Louis XI*, par Duclos, Amsterdam, 1742 ; et les *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de Paris*, Amsterdam, 1745. Nous la reproduisons exactement dans la planche ci-contre.

² Mathieu Pool, né à Amsterdam en 1697. Cf. Basan, *Dictionnaire des Graveurs*, Paris, 1819, in-8, tome II, p. 106.

³ Elle n'a donc pas été écrite, comme l'affirment plusieurs bibliographes, pour servir de préface à la *Manon Lescaut*, mais bien pour la *Suite et conclusion des Mémoires et Aventures*.

⁴ Ces trois faux titres ont été dernièrement contrefaits en nombre,

MEMOIRES

ET

AVANTURES

D'UN HOMME

DE QUALITE,

Qui s'est retiré du monde.

TOME SEPTIEME.



A AMSTERDAM.

Aux dépens de la COMPAGNIE.

MDCCLXXXI.

Édition originale (A)

MEMOIRES

ET

AVANTURES

D'UN HOMME

DE QUALITE,

Qui s'est retiré du Monde.

TOME SEPTIEME.



A PARIS,

Aux dépens de la Compagnie.

MDCCLXXXI.

Contrefaçon suisse (B)

AMERICAN

AMERICAN

AMERICAN
AMERICAN
AMERICAN

AMERICAN

AMERICAN

B

Memoires || *et* || *Avantures* || *d'un homme* || *de qua-*
lité, || *Qui s'est retiré du monde.* ||

(Fleuron typographique.)

A Paris, || *Aux dépens de la Compagnie.* ||
M DCC XXXI. ||

* * Très-petit in-12, plus allongé que A et moins bien soigné. Au tome I, mauvais frontispice gravé sur cuivre représentant un magicien assis; au fond, la mer et deux navires battus par la tempête; au bas, une inscription effacée en partie ne laissant plus voir que *F... des T... se*. Le titre, en rouge et noir, porte au tome I un fleuron composé de 13 étoiles typographiques, aux tomes V et VI un fleuron gravé sur bois, au VII^e une vignette circulaire représentant un navire sur une mer agitée, et cette devise : *NIHIL VALET VIRTUS SINE FORTVNA, 1613*. Les réclames sont au bas de chaque page, la lettre à l'éditeur n'est que dans le tome V. Le tome VII, qui est de un feuillet pour titre et 344 pages, finit, comme A, par ces mots : *Fin du tome VII et dernier*. Au-dessous du titre courant, il y a, à chaque page, un trait sur toute la largeur. La seconde partie de la *Manon* commence au verso de la page 199 avec un titre de départ. Il n'y a de faux titre qu'aux tomes V, VI et VII.

Ici, encore, tous les volumes portent la date de 1731, y compris le septième, qui contient la *Manon Lescaut*. La composition est la même que dans A, ligne pour ligne, du premier volume au dernier. On

aux frais d'un libraire de Paris. Il paraîtrait même qu'on fabrique en ce moment de ces faux titres pour les quatre premiers tomes, bien qu'ils n'existent pas dans l'original. On ne saurait trop blâmer des supercherries de cette nature, qui, nous regrettons de le dire, deviennent de plus en plus fréquentes.

remarque certaines variations dans l'orthographe ¹, mais le texte et l'arrangement des parties ne présentent aucune modification.

Ces deux éditions sont certainement différentes, mais l'une a été copiée sur l'autre. A est le prototype et il provient d'une presse amsterdamoise, tandis que B nous semble une contrefaçon suisse. Mais la question principale est de savoir si cette date de 1731 est authentique, c'est-à-dire si la *Manon Lescaut* a véritablement été publiée en cette année, comme le millésime de ces deux éditions l'indique, ou si c'est seulement en 1733, comme des bibliographes et des libraires le prétendent, que ce beau roman a été publié pour la première fois.

L'hypothèse d'une édition antidatée repose exclusivement sur un passage du *Journal de la Cour et de Paris*, où, sous la date du 3 octobre 1733, il est dit : « On a imprimé ici depuis quelques jours l'histoire de Manon Lescaut et du chevalier Dégrioux, qui est la suite des Mémoires d'un homme de qualité. Le Héros est un Escroc, l'héroïne une catin, et cependant l'Auteur trouve le secret d'intéresser les honnestes gens pour eux. Cet homme peint à merveilles : il est en prose ce que Voltaire est en vers ². »

Ce curieux passage ne saurait prouver qu'une chose, c'est qu'au 3 octobre 1733 on avait publié à

¹ A la page 2 : je nignore; à la page 17 : L'ouis-d'Or, etc. Les mots qui dans A finissent par *ez*, se terminent dans B par *ès*.

² Bibliothèque nationale, Mss., fonds français, n° 25,000, page 225; et *Revue rétrospective*, 2^e série, tome VII, page 101.

Paris une édition du septième volume des *Memoires et Aventures*, sans que pour cela le critique puisse conclure que ce septième volume n'existait pas depuis 1731 à Amsterdam et ailleurs ¹.

Dans le tome I^{er} des *Mémoires du cardinal de Retz*, certainement publiés en 1731 ², il y a, parmi les feuillets préliminaires, un catalogue imprimé en même temps que l'ouvrage, puisqu'il se termine par une réclame donnant le premier mot du titre des *Mémoires de Retz*, lesquels commencent à la page suivante. Voici l'en-tête :

Catalogue des livres imprimés chez J. Frédéric Bernard, ou dont il a nombre.

A la seconde ligne, on lit :

Aventures d'un Homme de qualité, 7 vol. 12.

A moins d'une erreur typographique, on est forcé d'admettre que dès l'année 1731, il y avait une édition des *Memoires d'un Homme de qualité* en sept volumès, et contenant conséquemment la *Manon Lescaut*; car de toutes les éditions connues des trois premières parties des *Memoires et Aventures*, il n'y en a pas une seule qu'on puisse diviser en sept vo-

¹ L'auteur de ce journal est d'ailleurs en contradiction avec lui-même, car *cinq mois auparavant* il écrivait déjà, sous la date du 20 juin : « Il paroît depuis quelques jours un nouveau volume des *Mémoires d'un homme de qualité*. Ce livre est écrit avec tant d'art et d'une façon si intéressante que l'on voit les honnêtes gens s'attendrir en faveur d'un escroc et d'une catin. » Page 150 du manuscrit.

² Chez J. Frédéric Bernard, Amsterdam, in-12.

lumes; toutes n'ont que six volumes, six titres et six paginations. Les seules éditions qui répondent à la description donnée par Bernard sont A et B. Elles sont chacune en sept volumes, de format in-12, et portent une date qui prouve, *prima facie*, leur existence en 1731.

Si l'abbé Prévost a fait en moins de trois mois les deux premiers tomes de *Cleveland*¹, rien n'empêche qu'il ait pu écrire en une année les tomes V, VI et VII des *Memoires d'un homme de qualité*; d'ailleurs, n'avons-nous pas vu qu'en la seule année de 1728, il avait remis à la veuve Delaulne les quatre premiers tomes de cet ouvrage, dont deux ont dû être écrits entre les mois de mars et septembre 1728?

¹ « Il fit en moins de trois mois les deux premiers tomes de *Cleveland*. Sa facilité était si grande, qu'en composant il suivoit une conversation sur des sujets différents. » *Pensées de M. l'abbé Prévost*, page xvii; attribué par Quérard à A.-N. Dupuis, bénédictin. L'auteur a certainement compulsé les notes de l'abbé Prévost, car les *Pensées* se terminent par une pièce intitulée : *Copie d'un petit écrit que nous avons trouvé dans les papiers de M. l'abbé Prévost, écrit de sa main*. Voyez, au sujet de cette facilité, ce que Prévost dit lui-même dans sa réponse à Tunstall, en tête des *Lettres à M. Brutus et de M. Brutus à Cicéron*, Paris, Didot, 1744, in-12. De là les remarques de l'abbé Desfontaines : « Il avoit la plume exercée et légère, et s'est fait une brillante réputation par plusieurs ouvrages. Il dit dans sa préface des lettres de Cicéron à M. Brutus, que le long exercice qu'il a de l'art d'écrire lui laisse peu d'embaras pour l'expression; mais il aurait dû se défier un peu de cette féconde et ingénieuse facilité... » *Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux*, Avignon, 1744, in-12, tome II, page 185. Cette notice a été copiée par dom Grenier et insérée dans ses papiers, pièce 15, vol. 103. D'ailleurs la fécondité de l'abbé Prévost a toujours été citée comme un fait remarquable. Voyez les *Curiosités biographiques*, de M. Lalanne. Paris, 1858, in-18, page 56.

Le fait que le tome VII est un chef-d'œuvre ne change rien à la thèse, car ce volume n'a pas été plus voulu que les autres; il est tout aussi spontané¹, et c'est là probablement un des secrets de son mérite et de son succès.

Une note du catalogue de la vente Pichon² dit que « l'édition de 1731 (*Amsterdam*), pet. in-12, a été évidemment antidatée pour faire suite à l'édition de même date et de même format des *Mémoires et Aventures*. »

L'abbé Prévost vivait alors en Hollande, comme le prouve la lettre écrite par lui à dom de la Rue, sous la date de la Haye, le 10 novembre 1731³. N'est-il pas plus naturel de supposer que le libraire hollandais aura profité de ce septième volume, que Prévost venait de terminer, et qui était la conclusion définitive⁴ de la série, pour faire une première édition complète en 1731 ?

La théorie de l'édition antidatée est que les tomes I à VI des *Mémoires et Aventures* ont été publiés ensemble en 1731, et que ce n'est qu'en 1733 que le tome VII a été imprimé. A cela nous répondons

¹ « Ce petit chef-d'œuvre échappé en un jour de bonheur à l'abbé Prévost, et sans plus de peine, assurément, que les innombrables épisodes, à demi réels, à demi inventés, dont il a semé ses écrits... » Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, 1852, tome I, page 262.

² N° 1919.

³ Pièce 20, du vol. 103, de la collection de dom Grenier, et l'Abbé Prévost et les Bénédictins, dans Sainte-Beuve, *Derniers Portraits littéraires*, 1852, p. 448.

⁴ A et B, seuls, se terminent par les mots : *Fin du tome VII et dernier*.

qu'il faudrait d'abord nous prouver l'existence d'une édition des *Memoires et Avantures*, Amsterdam, six volumes, petit in-12, au millésime de 1731, ce qui doit être facile à trouver si une telle édition a réellement circulé de 1731 à 1733; car il n'est guère probable que l'éditeur hollandais aurait gardé toute son édition en magasin pendant deux ans, avec la prescience qu'en 1733 l'abbé Prévost écrirait un septième volume. Or, il n'y a trace nulle part d'une édition d'Amsterdam, 1731, du format petit in-12, en six volumes¹.

Cette théorie exige aussi que le septième volume seul ait été antidaté. Nous allons prouver que, dans cette hypothèse, la falsification supposée a dû être également commise à l'égard des tomes V et VI.

Dans l'in-12-Pichon, que nous décrivons plus loin², et que l'on prétend implicitement être le prototype du tome VII de A et de B, il y a, parmi les feuillets préliminaires, une épître dont voici le titre :

Lettre || de l'Éditeur. || A Messieurs de la Compagnie des Libraires d'Amsterdam. ||

Elle commence par « Messieurs », et finit par la signature : « Votre, etc. D'EXILES. »

Cette lettre n'est qu'une réimpression de celle qui avait déjà été publiée en tête du tome V du grand in-12 de 1731, mais elle a été retouchée. Ainsi, dans

¹ Celle que mentionne Brunet (art. *Prévost*) se rapporte évidemment au grand in-12 donné sous la fausse rubrique d'Amsterdam.

² *Infra*, *Bibliographie*, n° 7.

l'édition grand in-12 de 1731, l'épître commence tout simplement par ces mots : *Lettre* || *de l'Éditeur* ||, et elle est anonyme. Au premier feuillet de Aiiij on lit : « Je m'imagine donc qu'en imprimant cette Suite des Memoires, on fera un présent agréable et avantageux au Public. » Dans le volume de 1733, ce passage est ainsi rendu : « Je m'imagine donc *Mrs* qu'en imprimant *incessamment* cette suite des Memoires, *vous ferez* un présent agréable et avantageux au Public. »

Ni A ni B ne donnent cette lettre dans le tome VII. On ne la trouve que dans leur tome V. Et quel est le texte suivi, est-ce le texte anonyme du grand in-12 de 1731, ou le texte signé de l'in-12-Pichon ? C'est ce texte signé avec toutes les différences. Or, comme la lettre porte dans A et dans B la réclame « tome V », et que dans A et dans B ce tome est daté de 1731, les partisans de la théorie d'une édition antidatée doivent donc admettre ou que les tomes V et VI ont été aussi antidatés, ou que c'est A ou B qui, au contraire, a précédé l'in-12-Pichon.

On comprendrait, à la rigueur, un septième volume antidaté pour faire suite à une édition des six premiers volumes publiée en 1731, mais quel aurait pu être le motif pour antidater aussi les tomes V et VI ? Pourquoi, dans cette hypothèse, lesdits tomes V et VI n'auraient-ils été imprimés qu'en 1733 ? En cette année le texte de la troisième série était entre les mains de tout le monde depuis deux ans ; aussi ne s'explique-t-on pas une édition des

Memoires et Avantures faite en 1731, et qui ne contiendrait, comme le veut la théorie que nous combattons, que les quatre premiers volumes, quand il y en avait six qui circulaient partout depuis longtemps. Serait-ce donc que les sept volumes ont été imprimés en 1733, et tous antidatés? Une circonstance aussi extraordinaire, et que rien, absolument rien, ne prouve ni n'explique, est complètement inadmissible.

Tous ces arguments s'appliquent, avec plus de force encore, à B. Si B était un fac-simile de A, rien ne serait plus naturel que la date de 1731 sur le titre; mais, ici, il s'agit d'une édition qui, extérieurement, diffère autant que possible de A. Quelle pouvait être la raison du contrefacteur bâlois pour antidater aussi son édition? Il n'y en a aucune. Au contraire, mettre sur une édition imprimée en 1733 la date de 1731, eût été agir contre son intérêt. L'attrait de ces impressions clandestines venait surtout de leur nouveauté. « Voici ce qui vient de paraître », était, en ce temps-là comme aujourd'hui, la salutation traditionnelle du colporteur en ouvrant son ballot. Proposer comme nouveau dans l'année 1733 un petit roman français imprimé en 1731, eût produit à peu près l'effet d'un Almanach Liégeois de 1874 que l'on nous offrirait en 1876.

Il n'y a pas non plus que deux éditions publiées en 1731, ou portant une rubrique antérieure à 1733. Nous avons eu entre les mains une édition parfaitement légitime, dont les tomes VII et VIII contien-



MEMOIRES

E T

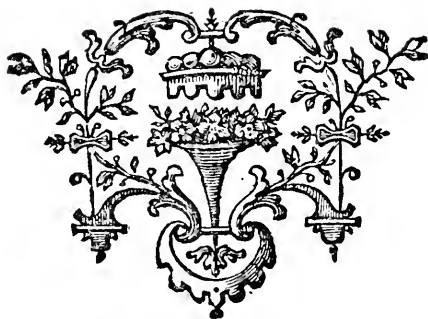
AVANTURES

D'UN

HOMME DE QUALITE'

Qui s'est retiré du Monde.

TOME SEPTIEME.



A AMSTERDAM,

Par LA COMPAGNIE → 1732.

Seconde édition (N° 5)

nent la *Manon Lescaut* et sont clairement datés de 1732, en chiffres arabes :

Memoires || *et* || *Avantures* || *d'un* || *homme* || *de* *qua-*
lité || *Qui s'est retiré du Monde.* ||

(Fleuron gravé.)

A Amsterdam, || Par La Compagnie, 1732. ||

* * Grand in-12 en huit volumes. Tome VII, titre + 3 feuillets non chiffrés pour *Avis de l'auteur* + pages 1 — 201, le verso de la dernière est blanc. Tome VIII, titre 1 feuillet + pages 1 — 153. Titre en rouge et noir, très-proprement imprimé. Chaque volume porte une toison et une pagination spéciales. Ces deux derniers tomes ne contiennent que la *Manon Lescaut*, et ils donnent le texte et les fautes d'orthographe¹ servilement reproduits par l'in-12-Pichon dont ils sont le prototype. Réclames au bas de chaque page. Édition amsterdamoise.

Dira-t-on de ce volume qu'il a été également ant-daté pour faire suite à une édition de même date et de même format des *Memoires et Avantures*?

Mais, voici une notice du temps qui complète et confirme tous nos raisonnements.

Dans la *Bibliothèque Française*, dite de Camusat², il y a, imprimé au verso du titre de la première partie du tome XVI, datée de 1731, et incontestablement publiée à Amsterdam en cette année, une liste des *Livres nouveaux qui se trouvent chez H. Du Sauzet*,

¹ *Infra*, *Bibliographie*, n° 7.

² *Bibliothèque Française, ou Histoire littéraire de la France*. Amsterdam, 1723 et années suivantes, 50 vol. in-12. Camusat n'a préparé que les trois premiers volumes. Celui que nous citons est, croyons-nous, de François Granet.

où nous voyons figurer, à peu près comme dans les Mémoires de Retz donnés par Bernard, le titre suivant : *Mémoires d'un homme de qualité avec la Suite*. 12, 7 vol. ¹. Puis, à la p. 182 de ce même t. XVI de la dite *Bibliothèque Française*, on lit la notice suivante :

« *Suite des Mémoires et Aventures d'un Homme de Qualité, qui s'est retiré du Monde*. In-12, 3 vol. ². 1731. — Cet ouvrage est très-amusant et se fait lire avec plaisir, quoique le style ne soit pas également soutenu partout. On y trouve beaucoup de variété, une morale pure, des sentiments fort tendres et des Aventures fort extraordinaires. On peut mettre dans ce rang celles de Milady R..., de Milady d'Av..., de M. Law, de la Princesse de R... et surtout celles du *Chevalier des Grieux, qui paroissent incroyables* ³. L'auteur n'a pas fait de difficulté de publier les fautes de toutes ces personnes, persuadé que l'exemple de leur mauvaise conduite peut devenir utile. Les vices de cette nature, dit-il, servent, pour ainsi

¹ Une annonce identique se trouve dans la liste placée au verso du titre de la deuxième partie du tome XVI, imprimée en 1732; mais dans ce catalogue elle est à la cinquième ligne, dans l'autre à la sixième, ce qui indique une autre composition.

² Ce chiffre 3 et le mot *Suite* placé au commencement semblent indiquer que les tomes V, VI et VII des *Mémoires et Aventures* furent publiés ensemble à Amsterdam. Ajoutons que ces trois derniers volumes seuls ont un faux titre, et que l'exemplaire de la vente Benzon est composé, pour les quatre premiers volumes, de l'édition de 1730, et pour les trois derniers, de l'édition originale de 1731. Il est probable que cette dernière a été publiée en deux fois, les quatre premiers tomes d'abord et les trois derniers très peu de temps après, mais tous les sept en 1731.

³ Les italiques sont de nous.

parler, de fanal à la vertu; ils l'éclairent, ils lui montrent les bornes qu'elle ne doit point passer, et les précipices qu'elle trouveroit au delà. M. d'Exiles, Auteur de cet Ouvrage, travaille à une traduction François de l'*Histoire de M. de Thou*, dont on verra bientôt le I Volume in-4^o ¹. »

Ainsi, en 1731, c'est-à-dire deux ans avant la publication et la saisie du grand in-12, il y avait en vente à Amsterdam, chez J. Frédéric Bernard et chez Du Sauzet, une édition en sept volumes des *Memoires et Avantures avec la Suite*; cette suite contenait l'*Histoire du Chevalier des Grieux*; et, en cette même année de 1731, un critique, qui nous semble être l'abbé Prévost lui-même ², rendait compte au public de ce touchant épisode qu'il plaçait déjà au-dessus des autres parties de l'ouvrage. Il n'y a donc plus à en douter, l'*Histoire du Chevalier des Grieux et de Manon Lescaut* a bien été publiée pour la première fois, à Amsterdam, en l'année 1731 ³.

¹ Ce premier volume ne parut que dans l'année 1733 en Hollande (Lelong, II, 49,878); nous n'avons pu nous le procurer. C'est par erreur que tous les bibliographes confondent cette traduction avec celle qui fut publiée à Paris sous la rubrique de Londres en 1734. Dans la préface de cette dernière, qui fut faite sur la belle édition anglaise donnée par Buckley à la fin de 1733, un des traducteurs (Georgon) fait allusion au travail de Prévost et il le critique. De Querlon dit que néanmoins l'abbé Desfontaines s'en servit pour cette même édition de 1734.

² Prévost n'avait aucun scrupule à cet égard. L'apologie publiée dans *le Pour et le Contre* (tome III, n^o 36, page 137), où, certes, il ne se ménage pas les éloges, est de lui.

³ Il est probable que cette édition a été imprimée par l'imprimeur de la *Bibliothèque Germanique*. Amsterdam, 1720-40, 35 vol. in-12.

Nous voici maintenant en présence de ce fameux septième volume de 1733, qui a longtemps passé à tort, comme nous venons de le démontrer, pour l'édition originale de la *Manon Lescaut*, et menaçait d'atteindre dans les ventes un prix que ne mérite guère cette mauvaise contrefaçon.

*Suite || des || Memoires || et || Aventures || d'un
homme || de qualité, || Qui s'est retiré du monde. ||*

(Fleuron gravé.)

*A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. ||
MDCCLXXXIII. ||*

* * Grand in-12, titre + 3 feuillets non chiffrés pour *Lettre de l'Éditeur*, + 4 feuillets non chiffrés pour *Avis de l'Auteur*, + 469 pages pour texte. Le fleuron du titre porte une espèce d'écusson allongé flanqué de rameaux. Aux pages 1 et 269, un fleuron représentant un baldaquin en forme de chapeau chinois, entouré de branches avec quatre petits pendentifs en losanges. Entre les pages 268 et 269, 1 feuillet non chiffré pour *Suite || des || Memoires || du || Marquis de ***. || Livre second.* || Aux pages 1 et 269, au-dessous du fleuron baldaquiné, un titre de départ en trois lignes : *Memoires || d'un homme de qua-
|| lité qui s'est retiré du monde.* || La lettre de l'éditeur est adressée : A Messieurs de la Compagnie || des Libraires d'Amsterdam. || et signée : D'EXILES.

Ce volume, évidemment imprimé en France, ne sort cependant pas des presses de la veuve Delaulne. Le caractère est plus gros que celui des *Memoires et Aventures* imprimés par elle, les lettres ornées et les fleurons sont aussi différents, et le papier ne porte

aucun filigrane, tandis qu'on discerne très-facilement dans les six premiers volumes, y compris les deux publiés sous la rubrique d'Amsterdam, une grappe de raisin. Le texte est celui de A et n'en diffère que par l'orthographe. Il n'y a de réclames qu'à la dernière page de chaque feuille, preuve que le livre n'a pas été imprimé à Amsterdam, où, au xviii^e siècle, les imprimeurs en mettaient au bas de chaque page. Cette édition est, de beaucoup, la plus incorrecte de toutes celles qui ont été données en France ou à l'étranger.

Il y a, sous la date de 1733, une autre édition du même format qui est presque pareille à celle que nous venons de décrire :

*Suite || des || Memoires || et || Aventures || d'un
homme || de qualité, || Qui s'est retiré du monde. ||*

(Fleuron typographique.)

*A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. ||
MDCCLXXXIII. ||*

* * Grand in-12, titre + pages 1-469, ligne pour ligne comme l'édition ci-dessus. Les différences portent principalement sur les caractères et la justification, qui, ici, sont plus petits. Le fleuron du titre est composé de 11 ornements typographiques en pyramide retournée. Les deux têtes de page représentent, pour la page 1, des branches avec une passiflore au centre, et, aux côtés, deux fleurs largement étoilées; pour la page 269, un masque et des guirlandes portant, à droite et à gauche, une tête de griffon sortant de feuilles d'acanthé. Les titres de départ sont en quatre lignes : *Memoires || d'un || homme de qualité || qui s'est retiré du monde. ||* Entre les pages 268 et 269, 1 feuillet pour faux titre.

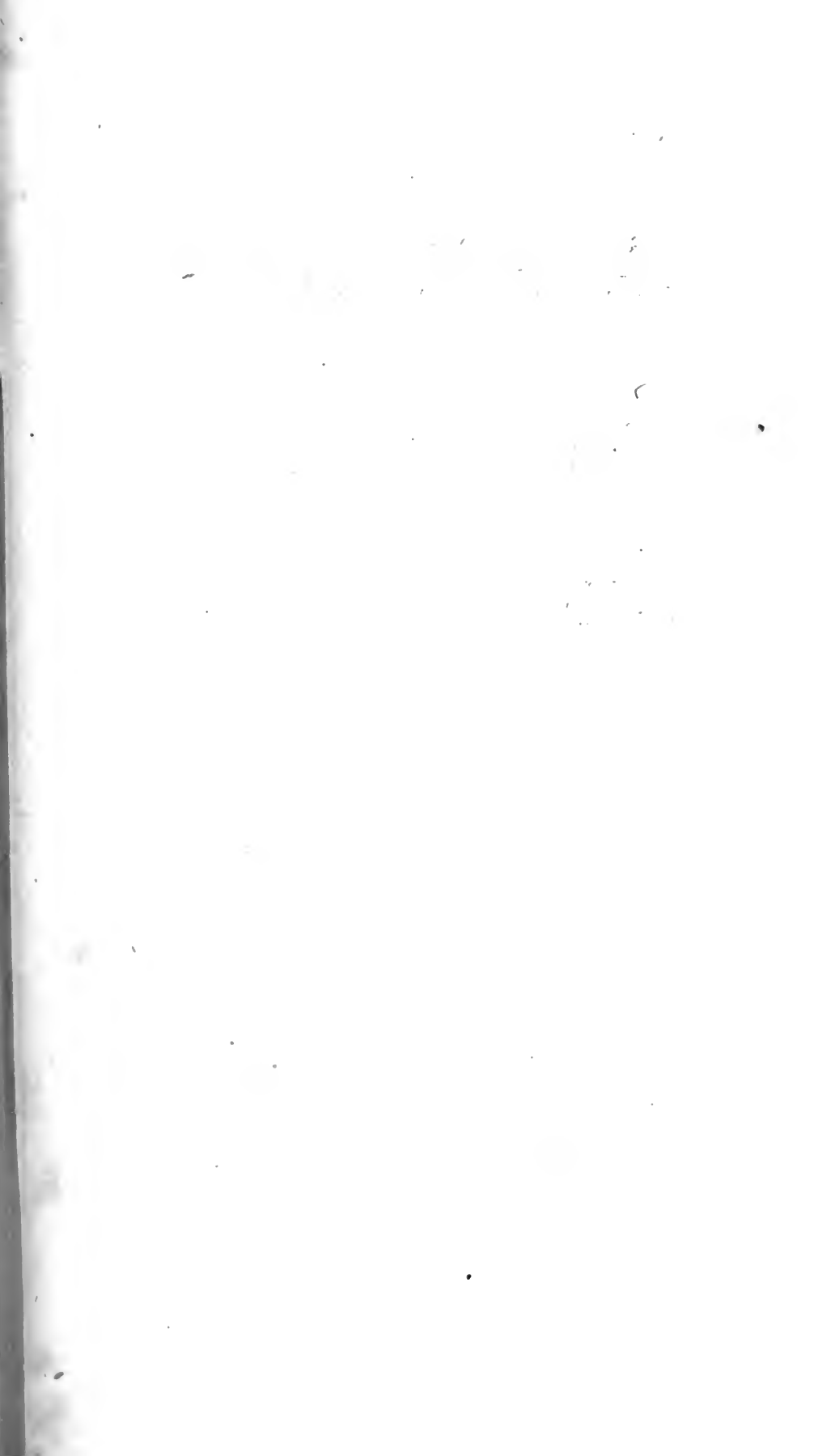
Dans les notes manuscrites ajoutées par Lenglet-Dufresnoy à son exemplaire de la *Bibliothèque des Romans*, il annonce une édition in-12 de 1733, sous la rubrique d'Amsterdam, mais en ajoutant, entre parenthèses, « ou de Rouen ¹. » Nous ne saurions dire laquelle des deux publications que nous venons de décrire l'irascible abbé avait sous les yeux. En tout cas, l'une ou l'autre est une contrefaçon d'une mauvaise contrefaçon.

Un de ces deux grands in-12 parut à Paris au plus tard dans la première semaine de juin 1733, et eut, dès le début, un grand succès. Le gouvernement finit par s'en émouvoir, et, cinq mois après, il se décida à faire saisir tous les exemplaires qui se trouvaient en vente. Voici ce que nous lisons dans *l'Estat des Livres arrestez dans les visites faites par les Syndic et Adjoint* :

« Ce jourdhuy cinq octobre mil sept cent trente trois nous avons dans le cours de nos visites chez les Libraires et Imprimeurs arrêté de l'ordre de M. Rouillé ² chez le Sr. Guillaume David Cinq exemplaires brochés de la suite *des Memoires et Aventures d'un homme de qualité*, contenant *l'Histoire du Chevalier de Grioux et de Manon Lescot*. 2 vol. in-12. Amsterdam, 1733, et chez le Sr. J. B. Mazuel deux exemplaires brochés du mesme Livre lesquels ont été transportés à la Chambre syndicale

¹ Par Jore? Voyez *infra*, page 31.

² Jean Rouillé, maître des requêtes, plus tard directeur général de l'imprimerie et de la librairie.



LES
AVANTURES
DU CHEVALIER
DES GRIEUX.
ET DE
MANON LESCAUT.

*Par Monsieur D****



À AMSTERDAM,
Aux dépens de la COMPAGNIE.

M D C C X X X I I I .

Première édition séparée (N° 9)

suivant les procez verbaux que nous en avons dressés le dit jour; et nous en avons référé à Monsieur Rouillé.

« Un remis à Monsieur Galliot le 20 novembre 1733¹. »

Le succès du livre, accru, naturellement, par les persécutions de l'administration, provoqua une publication séparée de la *Manon Lescaut*. Mais, qui en eut le premier l'idée, l'auteur ou des libraires inconnus? Quelle est cette première édition, est-elle même connue des bibliographes? Nous possédons un exemplaire qui, au premier abord, répond à l'idée qu'on peut se faire d'une édition publiée dans ces conditions. En voici le titre :

*Les || Aventures || du Chevalier || des Grioux, ||
et de || Manon Lescaut. || Par Monsieur D***. ||*

(Fleuron gravé.)

*A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. ||
MDCCXXXIII. ||*

* * Grand in-12. Titre + 3 feuillets non chiffrés pour *Avis de l'Auteur*, + pages 1-409. A la page 217 commence le livre

¹ *Estat des Livres arrestez dans les visites faites par les Syndic et Adjoints*. Bibliothèque Nationale, Mss., fonds français, n° 21,931. De son côté, le *Journal de la Cour et de Paris* annonce, sous la date du 12 octobre : « Voilà de quoi faire un petit supplément à l'Histoire de Manon Lescaut. Ce livre, qui commençoit à avoir une grande vogue, vient d'estre défendu. Outre que l'on y fait jouer à gens en place des Rolles peu dignes d'eux, le vice et le débordement y sont dépeints avec des traits qui n'en donnent pas assés d'horreur. » Page 229 du Mss., et *Revue rétrospective*, tome VII, 2^e série, p. 104.

second, avec un titre de départ sous un fleuron gravé : un soleil entouré de branches d'acanthé. Le titre courant est *Avant. du Ch. des Grioux et de Manon Lescaut*. Les réclames ne sont qu'à la fin des cahiers : c'est donc une édition française. Le papier est fort, l'impression supérieure aux autres grands in-12, mais peu correcte, surtout pour les accents qui manquent très-souvent. Les signatures commencent avec le titre, donnant Aij au feuillet suivant.

Ce qui nous frappe dans cette édition, c'est qu'on a omis la *Lettre de l'Éditeur*, et que l'*Avis de l'Auteur* est tronqué ; il commence par ces mots : « Tout éloigné que je suis de prétendre dans cet Ouvrage la qualité d'Écrivain exact », et se termine par la phrase textuelle, mais singulière : « L'ouvrage tout entier est un traité de morale réduit agréablement en exercice. » Le texte même du premier chapitre est également tronqué. Il ne commence qu'avec une phrase ainsi modifiée : « Je revenois un jour de solliciter un procez à Roüen pendant un Parlement. »

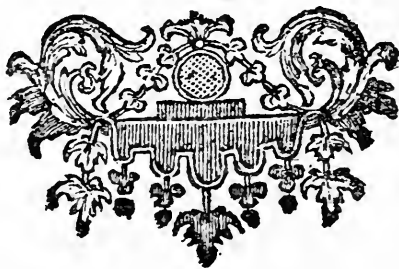
Nous avons peine à croire que l'abbé Prévost aurait mutilé de la sorte l'avis de l'auteur et le premier chapitre, auxquels il tenait assez pour les réimprimer intégralement dans son édition définitive de 1753. Ce grand in-12 de 1733 n'est donc pas du fait de l'abbé Prévost ; mais la date lui donne un air de priorité dénotant que l'idée d'une édition séparée peut appartenir à l'éditeur anonyme qui l'a fait imprimer. Cependant elle porte au titre : *Par Monsieur D****. Est-ce, au contraire, un indice que ce grand in-12 a été inspiré par une édition, aujourd'hui



AVENTURES
D'U CHEVALIER
DES GRIEUX
ET DE
MANON LESCAUT.

*Par Mr. de * * *.*

Auteur des Memoires d'un
homme de qualité.



A LONDRES,
Chez les Freres CONSTANT
à l'Enseigne de l'Inconstance.

M. DCC. XXXIV

d'hui perdue, que l'abbé Prévost aurait donnée en 1733? La suivante nous le fait supposer :

*Aventures || du Chevalier || Des Grieux || et de ||
Manon Lescaut. || Par Mr. de*** || Auteur des Memoi-
res d'un || homme de qualité. ||*

(Fleuron gravé.)

*A Londres, || Chez les Freres Constant || à l'En-
seigne de l'Inconstance. || M. DCC. XXXIV. ||*

* * Petit in-8. Frontispice très-bien gravé sur cuivre, représentant une femme couronnée, assise sur un trône, tenant un caducée; à ses pieds, des enfants lisant, et la devise : SECURITAS PUDORIS INFANTIA. Titre + 8 pages marquées v-xij pour *l'Avis de l'Auteur*, + pages 1-309. Le titre de départ est *Histoire || du || Chevalier des Grieux || et de || Manon Lescaut ||*, mais le titre courant porte encore : *Memoires du Marquis de****. Les réclames ne sont qu'à la fin de chaque cahier. La lettre de l'éditeur est omise. Le texte est intégralement celui de A.

Cette édition est assez soignée, et on y manifeste si clairement l'intention de la rattacher aux *Memoires et Aventures*, que nous sommes disposé à l'attribuer à l'abbé Prévost lui-même; et, comme elle porte la date de 1734, on peut n'y voir qu'une édition provoquée par les mauvaises publications à titre séparé qui couraient alors ¹. Mais, dans cette hypothèse, si l'abbé Prévost pouvait emprunter au libraire l'idée d'un titre indépendant, lui aurait-il pris aussi les mots : *Par Monsieur D****? Nous hésiti-

¹ Voyez *infra*, nos 9 et 10.

tons à le croire. Cette dénomination existait très-probablement avant la publication du grand in-12 de 1733, avec titre séparé ¹. Dans ce cas, *Par Monsieur D**** devait se trouver sur l'édition spéciale que nous supposons avoir été donnée par l'abbé Prévost en 1733, et qu'on ne connaît pas encore. D'après cette supposition, l'édition de Londres 1734, que nous venons de décrire, serait composée des feuilles d'une édition publiée dans l'année précédente, mais avec un titre au millésime de 1733. Si nous en croyons le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier ², une édition de Londres, chez les frères Constant, à l'enseigne de *l'Inconstance*, existerait réellement sous la date de 1733. S'il en est ainsi, c'est cette dernière qui aurait été le point de départ de toutes les éditions séparées, et la paternité en reviendrait à l'abbé Prévost.

La saisie pratiquée par Messieurs les syndic et adjoints n'empêcha pas l'abbé Prévost d'entreprendre lui-même la défense de son œuvre dans *Le Pour et le Contre* ³, journal périodique qu'il venait de fonder et qui paraissait à Paris. Cette apologie est le commentaire indispensable de la *Manon Lescaut*. Sainte-Beuve en avait donné un court extrait ⁴. M. Lemerre a bien fait de la réimprimer intégralement ⁵. Car,

¹ *Supra*, page 25, et *infra*, n° 9.

² Paris, 1872, tome I, 1^{re} partie, col. 343, a.

³ *Le Pour et le Contre*, journal périodique d'un goût nouveau. Paris, Fr. Didot, 1733-40, 20 vol. in-12, tome III, n° xxxvi, page 137.

⁴ *Portraits littéraires*, 1852, tome I, page 277.

⁵ Édition de 1870, petit in-12.

l'essentiel est de savoir ce que l'auteur lui-même avait l'intention de faire, quelle était sa thèse et ce qu'il a opposé à ses critiques. Et lorsqu'il dit : « L'auteur, en représentant le vice, ne l'enseigne point. Il peint des effets d'une passion violente qui rend la raison inutile, lorsqu'on a le malheur de s'y livrer entièrement; d'une passion qui, n'étant pas capable d'étouffer entièrement dans le cœur les sentiments de la vertu, empêche de la pratiquer, » à notre avis, il explique parfaitement et l'œuvre et le but. On peut attaquer sa philosophie, la qualifier même de pernicieuse au point de vue des données morales de notre époque, mais c'est un autre ordre d'idées, et nous laissons à des critiques plus autorisés le soin d'en faire ressortir le mérite ou les défauts. Cependant, qu'ils y prennent garde. Même en tenant compte des révolutions qui ont complètement changé la société française, ses mœurs et ses passions, il est difficile de ne pas prêter à une œuvre aussi profondément sentie que la *Manon Lescaut*, des idées, des intentions, et même une sensibilité qui ne ressemblent guère à celles des cœurs aimants ou souffreteux de notre temps. Aussi le point de départ de toute critique d'une œuvre littéraire du xviii^e siècle doit-il être cette pensée d'Alexandre Dumas fils, d'une vérité historique si frappante : « A cette époque, le mot *vertu* n'avait pas sa signification originelle et définitive. Qui était ému redevenait déjà vertueux ¹. »

¹ Préface de l'édition Glady, page xxxvi.

Nous espérons trouver dans cette apologie quelques indications de nature à nous renseigner sur la question bibliographique que les amateurs voudraient tant résoudre. Malheureusement, elle commence simplement par ces mots : « Le Public a lu avec beaucoup de plaisir les deux volumes des *Mémoires d'un homme de qualité*, qui contiennent les *Avantures du Chevalier des Grieux et de Manon Lescaut...* » Que veut dire l'abbé Prévost, par ces mots : « les deux volumes ? » devons-nous prendre ces termes à la lettre ? Toutes les éditions que nous avons décrites sont en un seul volume, contenant, il est vrai, deux livres, lesquels se suivent avec la même pagination. A, B et le petit in-8 de Londres commencent même leur second livre au verso du dernier feuillet du livre premier, et, par conséquent, il est matériellement impossible de les séparer. Les grands in-12 français, seuls, peuvent à la rigueur être divisés en deux volumes, car la seconde partie a même un faux titre¹, ce qui permet de brocher séparément les deux livres. Et comme dans le procès-verbal de la saisie le syndic des libraires parle d'une édition en deux volumes, c'est l'un des grands in-12 que vise l'abbé Prévost dans son apologie, sans qu'on puisse dire lequel. Cette préférence n'a rien qui doive nous étonner. Écrivant en 1733 ou 1734, il est naturel que l'auteur ait pris pour point de départ une édition récente faite en France, plutôt qu'une

¹ Ce faux titre a été dernièrement contrefait en nombre.

publication de 1731 qui circulait en Hollande depuis au moins deux années, et qui, d'ailleurs, n'était pas séparée du reste de l'œuvre.

Les commentaires de Lenglet-Dufresnoy ne sont pas plus explicites. Ils prennent pour motif l'édition de 1729 des *Memoires et Aventures* et le tome VII de 1733. Ce sont les injustes attaques du mordant critique qui provoquèrent la réponse aussi digne que modérée publiée dans *Le Pour et le Contre*. Lenglet-Dufresnoy semble avoir tenu quelque compte des protestations de Prévost, car dans l'exemplaire de la *Bibliothèque des Romans* annotée par l'auteur, très-probablement en vue d'une deuxième édition, des passages entiers se rapportant à des livres écrits par l'abbé Prévost ont été bâtonnés. Le lecteur lira peut-être avec intérêt les lignes suivantes que nous relevons pour la première fois sur les notes manuscrites de Lenglet-Dufresnoy. Nous les donnons surtout, malgré le style malveillant dont elles sont encore empreintes, parce qu'elles font allusion à une édition cartonnée des *Memoires et Aventures* :

« La plupart des Pères Benedictins sont assez maltraités dans cet ouvrage, ou l'on a fait plusieurs corrections même depuis qu'il est imprimé. Suite des memoires d'un homme de Qualité qui contient l'histoire du Chevalier Des Grieux et de Manon Lescot. in-12, Amsterdam (ou Rouen) 1733, 2 volumes. On voit par ce Roman qui est amusant et bien écrit, que M. Prevost qui en est l'auteur, connoît un peu trop le bas peuple de Cythere. On sçait que cet auteur,

qui prend tantot le nom de M. Prevost, tantot celui de M. d'Exilles, ou quelque autre selon ses besoins, s'ennuie déjà de s'être jetté parmi les Reformez, et cherche, dit-on, à rentrer parmi nous. Cela est assez dans son caractère. D'abord il se fit soldat, puis Jésuite, soldat pour la seconde fois, ensuite Jésuite. Il s'est fait derechef soldat, officier, Benedictin, enfin réformé ambulante en divers pays. Il pense à se faire Benedictin de Clugni, sans doute pour aller ensuite à Constantinople y prêcher l'Alcoran et devenir mufti s'il le peut, et aller terminer sa carrière parmi les bonzes des Indes... »

« Enfin il est revenu parmi nous et s'est fait Benedictin de Clugni. Il faut rendre justice à l'auteur ; son ouvrage est bien écrit, avec goût, et rempli de caractères vrais et intéressants. C'est dommage qu'il n'ait pas choisi un sujet plus noble¹. »

C'est probablement au moment où le docte critique remaniait ses notes, que la *Manon Lescaut*, après avoir été saisie, fut supprimée. En marge de l'enregistrement de la saisie, on lit sur les registres originaux, ces mots : « Supprimé le 18 juillet 1735. » Effectivement, nous relevons sous cette date :

« Ce lundy 18 Juillet 1735, en exécution des ordres de M. le Garde des Sceaux, la suppression des Livres saisis portez au present Livre depuis le mois de juin

¹ *De l'usage des romans, avec une bibliothèque des romans*, par Gordon de Perceval (Lenglet-Dufresnoy); Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12. Tome II, pages 103 et 111 de l'exemplaire annoté de sa main, conservé à la Bibliothèque Nationale, Réserve, Y 2. 6. A.

1733, a été faite et ceux contrefaits ont été rendus aux Privilégiés, le tout conformément au procès verbal dudit jour signé double par M. Gallyot et par nous, Syndic et adjoints dont le double a été remis le lendemain 19 à M. Rouillé ¹. »

Vers l'année 1735, Prévost était de retour à Paris, et y vivait sous l'habit ecclésiastique séculier protégé déjà, paraît-il, par le cardinal de Bissy, qui cependant à cette époque et jusqu'à sa mort, arrivée en 1737, jouissait de peu de crédit ². Mais il faut avouer que pour permettre à un moine repentant de faire cesser son exil volontaire une grande influence n'était peut-être pas aussi nécessaire en 1735 qu'avant ou depuis. C'est alors qu'il continua *Cleveland* et commença *le Doyen de Killerine*. Le succès de ce médiocre roman suggéra aux anciens éditeurs de l'abbé Prévost l'idée de publier une nouvelle édition des *Memoires et Aventures*; mais leur privilège était près d'expirer. Hippolyte-Louis Guérin, libraire à Paris, demanda l'autorisation de réimprimer l'ouvrage. Elle lui fut accordée en 1736 pour six années; mais comme le privilège octroyé à la veuve Delaulne avait encore deux ans à courir, il rétrocéda entièrement celui qu'il venait d'obtenir, à cette dernière, à Gabriel Martin et à Théodore le Gras ³. Ces éditeurs publièrent alors :

¹ *Estat des Livres arrestez*, Ms. *Supra*, page 26, note 1.

² A cause de son ultramontanisme exalté et de ses écrits sur la bulle *Unigenitus*, qu'on était alors obligé de tenir secrets.

³ Feuillet non chiffré du tome II de l'édition de 1738.

*Memoires || et || Aventures || d'un homme || de qua-
lité, || Qui s'est retiré du Monde. ||*

(Fleuron baldaquiné.)

*A Paris, || Chez la Veuve Delaulne, ruë Saint ||
Jacques, à l'Empereur. || M. DCC. XXXVIII. || Avec
Approbation et Privilege du Roy. ||*

* * Grand in-12, 8 volumes; reproduisant, ligne pour ligne et page pour page, les quatre premiers tomes de 1728-1729, les tomes V et VI de 1731, également avec la rubrique d'Amsterdam, et pour les tomes VII et VIII le grand in-12 au fleuron typographique, y compris la pyramide retournée, mais composée de 28 étoiles. La pagination se suit pour ces deux derniers tomes, lesquels, dans notre exemplaire, sont reliés en un seul volume, mais avec un titre séparé et une tomaisn pour les tomes VII et VIII. Les fleurons et les lettres ornées des deux derniers volumes diffèrent essentiellement de ceux qui se trouvent dans les volumes à la marque de la veuve Delaulne, mais le caractère est le même, les huit volumes ont été évidemment publiés ensemble, et tout porte à croire qu'ils sortent tous des presses de ladite veuve.

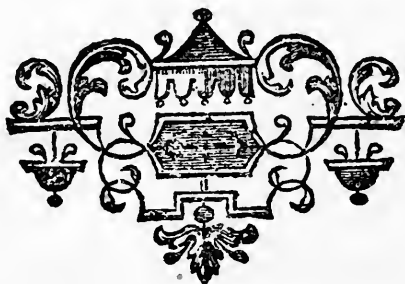
Un fait digne de remarque, c'est que le fleuron du titre du tome I est précisément celui du titre de la première partie de l'édition définitive de 1753, mais moins fatigué.

Après bien des aventures et de nouvelles fugues à l'étranger¹, l'abbé Prévost, dès l'année 1742, avait

¹ « Souvent il disparaissait pendant plusieurs années, puis il revenait tantôt de Hollande, tantôt de quelque couvent, et rapportait des manuscrits qu'il donnait à imprimer à mon bisaiëul. La feuille d'impression lui était payée un louis, somme considérable alors. Nous possédons des traités signés au cabaret, au coin de la rue de



HISTOIRE
DU CHEVALIER
DES GRIEUX,
ET DE
MANON LESCAUT.
PREMIERE PARTIE



A AMSTERDAM,
Aux dépens de LA COMPAGNIE,

M. DCC. LIII.

Edition définitive (N° 24)

repris sa place d'aumônier auprès du prince de Conti. Sa générosité était aussi grande que son incurie¹, et, bien que ses travaux littéraires lui rapportassent un louis d'or la feuille, prix alors très-élevé, sa bourse était souvent épuisée. Afin de la remplir, il écrivait sans cesse, et c'est autant pour ce motif que dans le but de purger la *Manon Lescaut* « d'un grand nombre de fautes grossières qui se sont glissées dans la plupart de ses éditions², » que Prévost, dans le courant de l'année 1753, donna lui-même une édition corrigée, augmentée et définitive de son chef-d'œuvre :

*Histoire || du Chevalier || des Grieux, || et de ||
Manon Lescaut. || Première partie. ||*

(Fleuron baldaquiné.)

*A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. ||
M. DCC. LIII. ||*

* * In-12. Deux volumes. Le premier, 1 feuillet, pour faux titre portant *Histoire || de || Manon Lescaut. || Première partie. ||* + titre, + 11 pages numérotées en chiffres arabes pour Avis || de l'Auteur des Mémoires || d'un Homme de qualité. || + 1 page pour le *nota* en 13 lignes finissant par cette phrase : « La Vignette et les Figures portent, en elles-mêmes, leur recommandation et leur éloge. » + pages 1-302 + 1 feuillet

la Huchette, selon l'usage du temps. » M. Ambroise Firmin-Didot, dans l'*Encyclopédie moderne*, tome XXVI, page 836.

¹ « Il avait la naïveté et l'incurie d'un enfant pour tout ce qui concernait sa personne... Pour lui éviter l'ennui des comptes et les émotions résultant de son défaut d'ordre et de sa prodigalité, un crédit lui était ouvert chez le boucher et chez le boulanger. » *Ibidem*.

² *Nota* au verso de la page 11, du tome I, de l'édition de 1753.

non chiffré portant au recto : *Fautes à corriger*, et 5 lignes d'errata, le verso de cette dernière page est blanc.

Le tome II n'offre de différences que dans le titre et le faux titre, lesquels portent *Seconde partie*, et dans le fleuron qui ici représente une corbeille de fleurs dans un cadre de feuilles d'acanthé, tandis que dans le tome I, c'est un baldaquin enjolivé. Pages 1-252, finissant par un fleuron typographique entourant trois étoiles en triangle.

A la page 1, au-dessus de l'*Avis*, grossière vignette sur bois représentant un édifice flanqué de tourelles, un arbre de chaque côté. A l'autre page 1, comme en-tête, une petite vignette gravée sur cuivre : un vieillard montre à un adolescent une colline surmontée d'une colonne; des amours enlacent le jeune homme dans une guirlande de fleurs, tandis que d'autres le tirent par un pan de sa robe; au loin, une femme qui accourt. Au-dessous, ces deux vers sur une seule ligne : *Quanta laboras in Charybdi, Digne Puer meliore flamma! Horat.*¹.

Huit gravures non titrées, mais signées et surmontées d'une légende indiquant en face de quelle page chacune doit être placée. Tome I, page 29, la Première rencontre; page 97, l'Entrevue à Saint-Sulpice; page 186, Présentation du chevalier à M. de G... M...; page 262, l'Entrevue à l'hôpital. Tome II, page 20, la Scène du miroir; page 115, l'Arrestation; page 183 (inexactement numérotée 283), l'Entrevue sur la charrette; page 241, la Mort de Manon. La deuxième et la troisième seulement ont été dessinées par Gravelot, les autres sont toutes de Pasquier, qui les a aussi gravées.

C'est à tort que Brunet et les catalogues de vente annoncent des exemplaires sur grand papier ou sur papier fort. L'édition entière a été faite sur une seule espèce de papier, importé de Hollande et d'une même dimension. Les sept exemplaires brochés découverts par M. Potier dans un fonds de magasin du quai des Augustins, il y a plusieurs années, ainsi que celui envoyé de Berlin à M. Porquet en 1875, portaient 172 par 124 millimètres. S'il y en a de plus courts, c'est qu'ils ont été rognés à la reliure.

¹ *Carminum*, lib. I, xxviii, vers. 19-20.

Cette édition présente de notables changements dans le texte. Il y a aussi quelques additions; les incidents de l'Italien et du miroir, par exemple. Ces variantes ont été patiemment relevées et publiées par M. Anatole de Montaiglon ¹. Quant à l'édition même, bien que portant la rubrique d'Amsterdam, elle a été faite et imprimée à Paris. Si, comme le dit M. Ambroise Firmin-Didot ², son bisaïeul, qui était l'ami intime de Prévost, a publié après 1745 tous les ouvrages de l'éloquent abbé, le traité pour cette jolie édition a dû être signé au cabaret, au coin de la rue de la Huchette, « selon l'usage du temps; » et c'est François, fils de Denys Didot, qui en aurait été le véritable éditeur. N'oublions pas cependant que le fleuron baldaquiné du titre de la première partie provient certainement de l'imprimerie de feu la veuve Delaulne ³, qui, l'imitant d'une autre publication ⁴, l'a mis au titre du tome I^{er} de son édition de 1738.

Dans les dix ans qui s'écoulèrent entre l'édition de 1753 et la mort de l'abbé Prévost, il y eut plusieurs réimpressions, dont une, au moins, a dû être

¹ Édition Gladys, 1875, pages 351-372.

² *Encyclopédie moderne*, tome XXVI, page 836.

³ Marie Magdelène, veuve de Florentin Delaulne depuis 1723, mourut le 17 octobre 1747. Nous n'avons pu trouver ni dans Lottin, ni dans le volumineux recueil d'Anisson, le nom de son successeur. Cependant le brevet a dû passer en d'autres mains. Le premier du nom fut Nicolas Delaulne, qui imprimait dès 1636.

⁴ *La Vérité fabuliste*, de De Launay, imprimé par Jore, Père et Fils, à Rouen, in-8, en 1733, page 76.

publiée avec son assentiment. C'est celle à la rubrique d'Amsterdam, 1756, deux tomes petit in-12. Elle contient les huit gravures tirées sur la planche originale. Dans certains exemplaires, les épreuves sont en tout semblables à celles qui ornent les beaux exemplaires de 1753. Dans d'autres, au contraire, on remarque des retouches, et les épreuves sont tirées sur papier mince aux pontuseaux parallèles. Cette édition porte, sur le titre du tome I, un fleuron gravé sur bois, représentant dans une bordure un gros arbre sur le premier plan, au loin des édifices. Il y a une autre édition sous la date de 1756, copiée évidemment sur celle-ci, mais qui s'en distingue par un fleuron représentant, sur le titre du tome I, une lyre enguirlandée.

Après l'année 1772, il se fit en France une contrefaçon de l'édition définitive. A première vue, surtout avec l'addition frauduleuse soit des têtes de page, soit des figures, elle lui ressemble assez pour qu'on l'ait plusieurs fois fait monter en vente publique à des prix extrêmement élevés. Nous la décrivons avec soin dans la bibliographie qui fait suite à ce petit travail. A une époque où être amateur n'est que trop souvent faire métier d'acheter à bon marché pour revendre cher, il n'est pas inutile de signaler ces fourberies aux véritables bibliophiles, gens confiants et de bonne foi.



En résumé, dans l'état actuel de la question, voici à peu près l'histoire du livre :

Pendant que l'abbé Prévost est encore chez les bénédictins, il écrit, dans sa cellule de Saint-Germain-des-Prés, les deux premières parties, en quatre volumes, des *Memoires et Aventures d'un homme de qualité*, et c'est la veuve de Florentin Delaulne qui les imprime, à Paris ¹.

Quelques jours après la publication des tomes I et II, au commencement d'octobre 1728, Prévost s'enfuit en Hollande, où il écrit la troisième partie des *Memoires et Aventures*, formant les tomes V et VI, lesquels sont imprimés à Amsterdam, d'abord, dans le courant de 1731 en petit in-12², puis, sous la rubrique de cette dernière ville, en grand in-12, à Paris, la même année ³.

¹ *Infra*, n° 1.

² *Infra*, n° 3.

³ *Infra*, n° 1, page 48.

Presque en même temps, à la Haye, pendant qu'il travaille à *Cleveland*, Prévost écrit, comme tome VII et dernier des *Memoires et Avantures*, l'*Histoire de Manon Lescaut*.

Un éditeur d'Amsterdam profite de cette circonstance pour faire une édition complète des *Memoires et Avantures* qu'en deux fois il publie avec l'assentiment de Prévost, à Amsterdam, en 1731, sept volumes petit in-12, et dont le dernier donne, pour la première fois, la *Manon Lescaut*. C'est l'édition A¹.

Immédiatement après, une contrefaçon de A est faite à Bâle. C'est l'édition B².

Un autre libraire amsterdamois publie ensuite une édition en huit volumes grand in-12, dans l'année 1732 et sous cette date³.

L'édition A entre en France, la *Manon Lescaut* a du succès⁴. Au mois de juin 1733, pendant que Prévost est à Londres⁵, un éditeur de Paris réimprime le tome VII de A, mais sans to maison, et en prenant pour type l'édition des *Memoires et Avantures* faite de 1728 à 1731 par la veuve Delaulne. C'est probablement le grand in-12 avec fleuron *typographique*

¹ *Infra*, u^o 3.

² *Infra*, n^o 4.

³ *Supra*, page 15 et *infra*. n^o 5.

⁴ Presque tous les exemplaires de A que nous connaissons ont été trouvés en France. Il y en a un à la Bibliothèque de l'Arsenal.

⁵ Jordan le vit à Londres en juillet 1733. C.-E. Jordan, *Histoire d'un voyage littéraire fait en 1733 en France, en Angleterre et en Hollande*; La Haye, 1735, in-12, page 148.

en pyramide retournée sur le titre, et avec les titres de départ en quatre lignes ¹.

Au commencement d'octobre 1733, pour des raisons que l'on ignore encore, l'édition qui circulait à Paris, depuis au moins cinq mois ², est saisie : scandale, succès de curiosité, on la réimprime en province, peut-être à Rouen, mais sur l'édition de 1732 ³. Il est possible que ce soit le grand in-12 de 1733 avec un fleuron *gravé* sur le titre et avec les titres de départ en trois lignes ⁴.

Prévost songe alors à détacher la *Manon Lescaut* des *Memoires et Avantures*, et nous supposons qu'il donne, en 1733, une édition avec un titre spécial. Cette édition, si toutefois elle a jamais existé, est encore inconnue. Peut-être est-ce le grand in-12 pseudo-anglais signalé par Barbier sous cette date avec la rubrique de Londres.

Un contrefacteur français s'empare immédiatement de l'idée d'une édition séparée, et donne, sous la fausse marque d'Amsterdam, le grand in-12 de

¹ *Infra*, n° 6.

² Déjà, le 21 juin 1733, l'auteur anonyme du *Journal de la Cour et de Paris* (page 150 du ms.) écrivait : « Il paroît depuis quelques jours un nouveau volume des *Memoires d'un homme de qualité*. Ce livre est écrit avec tant d'art et d'une façon si intéressante, que l'on voit les honnêtes gens s'attendrir en faveur d'un escroc et d'une catin. » Cette notice ne l'empêcha pas d'écrire cinq mois après, le 3 octobre : « On a imprimé ici, depuis quelques jours, l'Histoire de Manon Lescaut... »

³ Voyez *infra*, nos 5 et 7, les variantes orthographiques qui ne sont communes qu'aux deux derniers tomes de l'édition de 1732 et à l'in-12-Pichon.

⁴ *Infra*, n° 7.

1733 avec l'avis de l'auteur et le commencement du premier chapitre tronqués ¹.

Cette contrefaçon est elle-même contrefaite ².

Il reste des feuilles de l'in-12 pseudo-anglais de 1733, l'éditeur en fait une édition qu'il publie en changeant la date. C'est le volume à la marque imaginaire de Londres, chez les frères Constant, à l'enseigne de l'*Inconstance*, 1734 ³.

L'année suivante, le 18 juillet 1735, en exécution des ordres de M. le garde des sceaux, le livre, qui avait été saisi en 1733, est supprimé.

Puis, les animosités se calment, le premier tirage des *Memoires et Avantures* est enfin épuisé. Guérin, libraire à Paris, agissant peut-être comme prête-nom du syndicat des libraires qui avaient publié la première édition, sollicite et obtient un privilège de réimpression. Il le passe immédiatement à Martin, à le Gras et à la veuve Delaulne, qui, au commencement de 1738, imprime l'édition grand in-12 en huit volumes.

Enfin, quinze ans après, l'abbé Prévost revoit, corrige, augmente et fixe le texte de la *Manon Lescaut*; et, en 1753, il donne lui-même, à Paris, dans le format petit in-octavo, l'édition définitive de ce roman inimitable qui vivra aussi longtemps que la belle langue dans laquelle il est écrit.

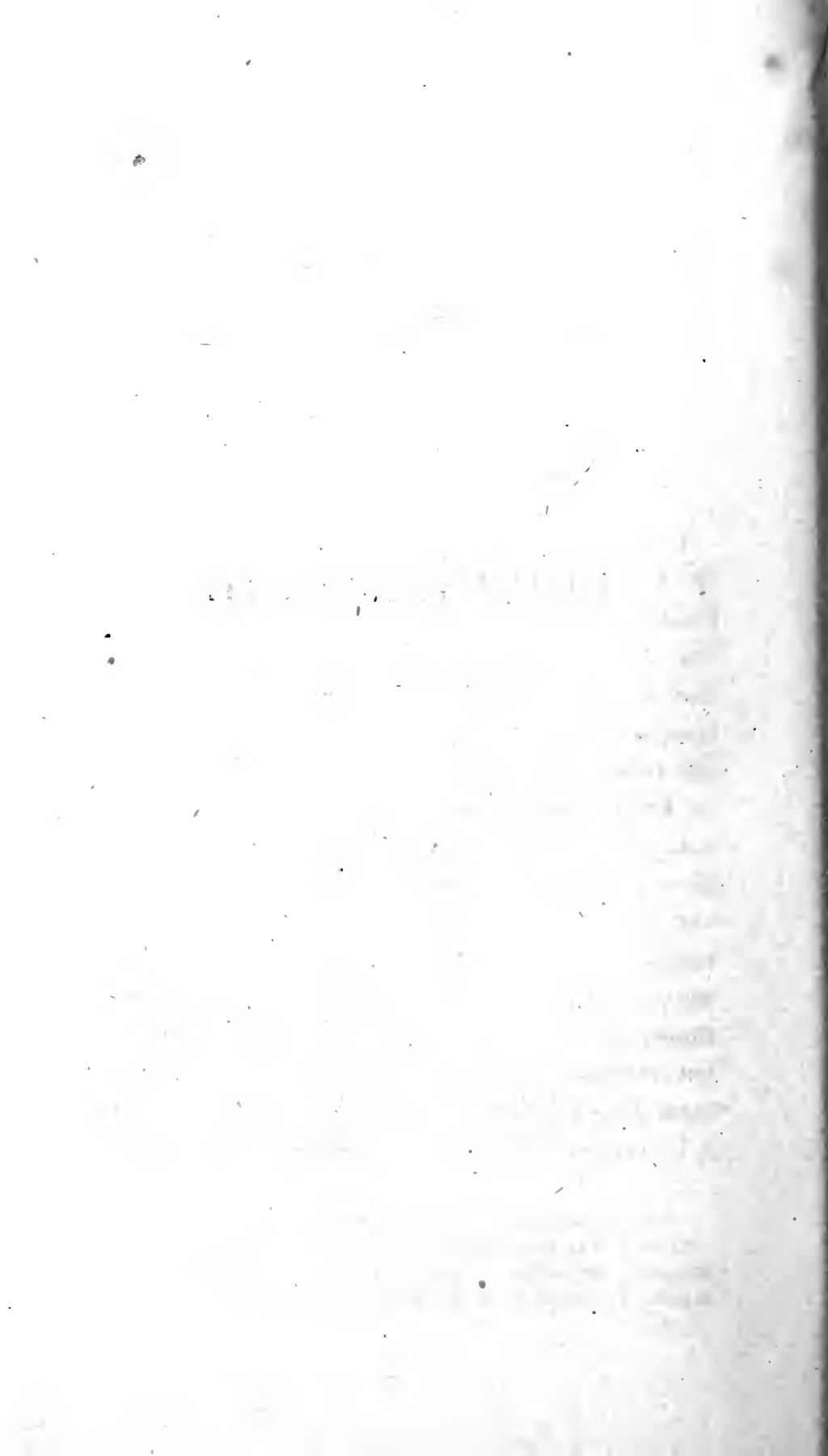
¹ *Infra*, n° 9.

² *Infra*, n° 10.

³ *Infra*, n° 11.

BIBLIOGRAPHIE

1728-1731-1753-1759



BIBLIOGRAPHIE

Le mérite incontestable de l'*Histoire du Chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, les persécutions de l'administration et les critiques acerbes dont l'auteur était l'objet, engagèrent des libraires à imprimer à Paris, à Amsterdam, à Augsbourg, à Bâle, à Genève, de nouvelles éditions, lesquelles, malgré des rubriques de fantaisie, ne pouvaient se vendre en France que sous le manteau. Quelques-unes ne sont pas plus incorrectes que celles qui furent données en France; d'autres présentent de curieuses variantes, que les réimpressions faites en si grand nombre dans ce siècle ont souvent reproduites. Nous renvoyons le lecteur à la liste de ces ingénieuses modifications qu'a dressée M. George d'Heilly ¹. On retrouve les titres de plusieurs de ces contrefaçons dans les dictionnaires bibliographiques publiés à l'étranger ². Nous croyons devoir restreindre nos

¹ Édition donnée par M. Jouaust, en 1867, in-8.

² Georgi, *Allgemeines Europaeisches Bücher Lexicon*, in-fol., tome V. Heinsius, *Allgemeines Bücher Lexicon*, in-4^o, tome V, col. 141. Kayser, *Vollständiges Bücher Lexicon*, in-4^o, Romane, page 94.

descriptions aux éditions que nous avons vues, feuilletées et comparées : c'est le seul moyen d'éviter les fautes de toutes sortes qui fourmillent dans les bibliographies même les mieux faites. Le bibliographe doit savoir se résigner à être incomplet. Si, dans la limite qu'il s'est tracée, son catalogue et ses descriptions sont exacts, sa mission est remplie : il donne alors au curieux, au critique, au biographe, à l'historien, un moyen de contrôle et d'analyse qu'il est difficile de remplacer. Si, au contraire, il recherche, avant tout, le nombre et la variété, sans remonter à la seule source certaine, c'est-à-dire au livre même, souvent il répète et propage des inexactitudes qui peuvent entacher d'erreur l'histoire littéraire d'une époque ou d'un pays.

Ceci dit, nous terminerons notre petit travail par une simple nomenclature des éditions qui ont passé sous nos yeux :

Memoires || et || *Avantures* || d'un homme || de 1728-29-31.
qualité, || *Qui s'est retiré du monde.* ||

A Paris, au Palais, || Chez Theodore le Gras,
 au troisième Pilier de la grande Salle, || à l'L cou-
 ronnée. || M. DCC XXVIII. || Avec Approbation et
 Privilège du Roy. ||

Tomes I et II, datés de M. DCC XXVIII.

Tomes III et IV, datés de M. DCC XXIX, et portent
 en plus comme les deux derniers : *Suite*.

Tomes V et VI, datés de M. DCC XXXI, et avec
 la rubrique : A Amsterdam, || Aux dépens de la Com-
 pagnie. ||

* * Grand in-12. Les tomes I et II contiennent les *Memoires*
et Avantures, en cinq livres et une table; les tomes III et IV, la
*Suite des Memoires du Marquis de****, en quatre livres et une
 table; les tomes V et VI, la *Suite et Conclusion*, en quatre
 livres. La lettre de l'éditeur est dans le tome V, et non signée.

IDEM OPUS. A Paris, || Chez Gabriel Martin, 1728-29-31.
 rue || Saint Jacques, vis-à-vis la rue || du Plâtre, à
 l'Etoile. || M. DCC XXVIII. || Avec Approbation et
 Privilège du Roy. ||

- 1729-31. IDEM OPUS. *A Paris, || Chez la Veuve Delaulne, rue || Saint-Jacques, à l'Empereur. || M. DCC XXIX. || Avec Approbation et Privilège du Roy. ||*
- 1730-31. IDEM OPUS. *A Paris, || Chez la Veuve Delaulne, rue || Saint-Jacques, à l'Empereur. || M. DCCXXX. || Avec Approbation et Privilège du Roy. ||*
1732. IDEM OPUS. *A Paris, || Chez la Veuve Delaulne, rue || Saint-Jacques, à l'Empereur. || M. DCC XXXII. || Avec Approbation et Privilège du Roy. ||*

* * Ces cinq éditions sont identiques, toutes faites, pour les tomes I-IV, avec les feuilles imprimées par la Veuve Delaulne en 1728. Les tomes V et VI sont également du tirage de 1731 à la rubrique d'Amsterdam. Ces publications répétées indiquent que, malgré le succès de l'œuvre dont parle M^{lle} Aïssé, il fallut au moins quatre années et cinq titres pour écouler la première édition des *Memoires et Avantures*.

Pour plus amples détails bibliographiques, voyez *supra*, pages 3-6.

2

1730. *Memoires || et || Avantures || d'un homme || de qualité, || Qui s'est retiré du monde. ||*
A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. ||
M DCC XXX. ||

* * Petit in-12, quatre volumes, tous à la date de 1730. Les titres, imprimés en rouge et noir, portent chacun un fleuron

typographique composé de quinze petits ornements agencés en pyramide retournée. 1730.

Cette édition ressemble beaucoup à la suivante, mais sans provenir des mêmes imprimeurs, bien que l'entourage des lettres ornées soit semblable¹. Elle ne contient que les deux premières parties. Nous l'avons vue complétée avec les trois derniers tomes de l'édition originale de 1731² et avec ceux de l'édition donnée par Wetstein et Smith en 1735³.

3

Memoires || *et* || *Avantures* || *d'un homme* || *de* 1731.
qualité, || *Qui s'est retiré du monde.* ||

A Amsterdam, || *Aux dépens de la Compagnie.* ||
M DCCXXXI. ||

* * Petit in-12 en sept volumes, tous sous la même date; vignette gravée sur cuivre aux titres des tomes I, III, V et VII; fleuron gravé sur bois, aux titres des tomes II, IV et VI. Faux titres pour les trois derniers tomes seulement. Le tome VII donne, *pour la première fois*, la *Manon Lescaut*; laquelle est en deux livres, dont le second commence au verso de la page 199. Un exemplaire non rogné doit avoir 141 par 82 millimètres. Voyez *supra*, sous la marque A, et le fac-simile au titre, inséré en face de la page 10. ÉDITION PRINCEPS.

¹ Ces petits ornements typographiques ne sont pas un guide sûr, parce que, à cette époque, les fondeurs de caractères les vendaient déjà au détail. Les fleurons, les lettres ornées et les culs-de-lampe, seuls, étaient gravés séparément, mais souvent contrefaits. Ce n'est guère que vers le dernier quart du xviii^e siècle que les ornements gravés commencèrent à être établis et vendus en nombre.

² Vente Benzon, n^o 325.

³ *Infra*, n^o 12. Collection de M. Eugène Piot.

4

1731. *Memoires* || *et* || *Avantures* || *d'un homme* || *de*
qualité, || *Qui s'est retiré du monde.* ||
A Paris, || *Aux dépens de la Compagnie.* ||
M DCC XXXI. ||

* * Petit in-12, sept volumes, tous sous la même date; frontispice gravé sur cuivre en regard du titre. Les titres des quatre premiers volumes portent un fleuron composé d'étoiles typographiques, les trois derniers, des fleurons gravés sur bois. Faux titres pour les trois derniers tomes seulement. Imprimé à Bâle, en Suisse.

Voyez *supra*, sous la marque B, et le fac-simile du titre inséré en face de la page 11.

5

1732. *Memoires* || *et* || *Avantures* || *d'un* || *homme de qua-*
lité || *Qui s'est retiré du Monde.* ||
A Amsterdam, || *Par la Compagnie,* 1732. ||

* * Grand in-12 en huit volumes. Tome VII : titre et *Avis de l'auteur*, 3 feuillets, + pages 1-201. Tome VIII : titre, + pages 1-153. Les titres portent une tomaison et sont imprimés en rouge et noir. Les fleurons sont très-bien gravés; celui du tome VIII est en

tout semblable au fleuron du tome II de l'édition de 1753. Il n'y a pas de faux titres. La lettre de l'éditeur doit se trouver dans le tome V. Nous n'avons vu que les tomes VII et VIII, les six premiers étant restés dans la boîte de Garousse lorsqu'il vendit les deux derniers à M. A. Detaille, il y a environ vingt ans. Cette édition est complète et contient la *Manon Lescaut*. 1732.

C'est avec les feuilles de cette édition qu'ont été faits les exemplaires aux dates de 1739 et 1745 et celui à titre séparé de 1737¹. Ces quatre éditions sont les seules en français que nous connaissions avec la date en chiffres arabes, et elles proviennent du même éditeur, que nous croyons avoir été F. Changuion, d'Amsterdam².

L'orthographe, qui diffère essentiellement de celle de l'édition originale de 1731, est reproduite servilement dans l'in-12-Pichon : « Rapport, ausquelles, tranquillement, apprendre, apparence, bizarre, tu aime », etc...

Voyez *supra*, le fac-simile inséré en face de la page 19.

6

Suite || *des* || *Memoires* || *et* || *Avantures* || *d'un* 1733.

homme || *de qualité*, || *Qui s'est retiré du monde*. ||

A Amsterdam, || *Aux dépens de la Compagnie*. ||
MDCCXXXIII. ||

* * Grand in-12. Titre + 2 feuillets non chiffrés pour lettre de l'éditeur signée D'EXILES, + 4 feuillets non chiffrés pour avis de l'auteur, + pages 1-268 pour le livre premier, + 1 feuillet non chiffré pour faux-titre, + pages 269-469 pour le second livre. Le fleuron du titre est composé de 11 petits

¹ *Infra*, n° 14.

² Voyez son édition de *La Bruyère*, Amst., 1741, 2 vol. in-12.

1733. ornements typographiques en pyramide retournée, et les titres de départ, aux pages 1 et 269, sont en quatre lignes. Papier au filigrane à la grappe de raisin. L'orthographe est celle de l'édition originale de 1731.

Voyez *supra*, page 23.

7

1733. *Suite* || *des* || *Memoires* || *et* || *Avantures* || *d'un*
homme || *de qualité*, || *Qui s'est retiré du monde.* ||

A Amsterdam, || *Aux dépens de la Compagnie.* ||
MDCCXXXIII. ||

* * Grand in-12. Même nombre de pages et arrangement que la précédente, sauf pour la lettre de l'éditeur qui est en trois feuillets non chiffrés, pour le papier qui est sans filigrane, et pour le fleuron du titre, ici gravé sur bois en forme d'écusson enjolivé de feuilles d'acanthé ¹.

Cette impression a longtemps été considérée, mais à tort, comme l'édition originale de la *Manon Lescaut*. Au point de vue de la typographie, elle est tout aussi inférieure que l'autre, mais infiniment plus incorrecte. P. 80, *Abé* pour abbé ; p. 85, *lair* pour l'air ; p. 91, *d'fèrens* pour différens ; P. 96, *essujé* pour essuyé ; p. 98, *dédomagé* pour dédommagé ; p. 101, *aprochoit* pour approchoit ; p. 104, *bisarre* pour bizarre ; p. 108, *tu aime* ; p. 111, *bource* pour bourse ; p. 113, le *chapitre de plaisirs* ;

¹ On retrouve ces têtes de pages baldaquinées, mais fatiguées, dans la traduction française des *Saisons* de Thomson (Berlin et Rotterdam, *sed* Paris), 1760, petit in-8. Cette tête de page, mais à l'état rudimentaire, est aussi dans le *Scarron* donné à Paris par Michel David en 1731.

presque partout *notre* pour notre, etc., etc. Aucune de ces erreurs ne se trouve dans le grand in-12 au fleuron typographique, ni dans A, mais on les retrouve toutes dans l'édition de 1732, qui a évidemment servi de modèle à celle-ci, en empruntant la lettre de l'éditeur au tome V.

Voyez *supra*, page 22.

1733.

8

. 1733.

Ici se place, à notre avis, une édition légitime de la *Manon Lescaut*, à titre séparé, sous la date de 1733, mais encore inconnue des bibliographes.

9

Les || Aventures || du Chevalier || des Grieux, || et 1733.
*de || Manon Lescaut. || Par Monsieur D***. ||*

A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. ||
MDCCLXXXIII. ||

* * Grand in-12. Titre, + trois feuillets non chiffrés pour Avis de l'auteur, + pages 1-216 pour le livre premier, + pages 217-380 pour le livre second. L'avant-dernière page est marquée 409 à cause d'une erreur dans la pagination commençant à la page 370. Les fleurons et les en-têtes ornés sont très-grossièrement gravés.

La lettre de l'éditeur est omise, l'avis de l'auteur et le pre-

1733. mier paragraphe du livre premier sont tronqués. Édition absolument séparée des *Memoires et Aventures* et la plus ancienne des éditions détachées que nous connaissions.

Voyez *supra* et le fac-simile placé en face de la page 25.

10

*Les || Aventures || du Chevalier || des Grieux, || et de || Manon Lescaut. || Par Monsieur D***. ||*

A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. || MDCCLXXXIV. ||

1734. *.* Grand in-12. Titre, + 3 feuillets pour *Avis de l'auteur*, + pages 1-379. Cette édition reproduit le texte tronqué de la précédente. Le fleuron du titre représente un brûle-parfums sur un support dans un entourage feuillé; à droite la lettre P, à gauche I. A la fin de l'avis de l'auteur se trouve un mauvais fleuron baldaquiné surmontant deux cœurs enflammés sur un autel. La seconde partie commence à la page 217 par un simple titre de départ où le nom de l'héroïne est imprimé MAMON LESCAUT.

Il est difficile de ne pas voir dans ces deux grossières publications une contrefaçon d'une édition à titre séparé, nécessairement antérieure à la date de 1733 (ou sous ce millésime), puisque le ci-dessus n° 9, dont le présent n'est qu'une imitation, est lui-même daté de 1733. Malheureusement ce prototype supposé nous est encore totalement inconnu.

11

Aventures || du Chevalier || des Grioux || et de || 1734.
*Manon Lescaut. || Par Mr. de***. || Auteur des Mé-*
moires d'un || homme de qualité. ||

*A Londres*¹, || *Chez les Freres Constant || à l'En-*
seigne de l'Inconstance. || M. DCC. XXXIV. ||

* * Petit in-8 (les feuilles sont en quatre et en huit). Titre, + pages v-xij pour Avis de l'auteur, + pages 1-176 pour le livre premier et 177-309 pour le livre second. Joli frontispice gravé sur cuivre. La lettre de l'éditeur est omise. Papier au filigrane à la grappe de raisin.

Voyez *supra* et le fac-simile placé en face de la page 27.

12

Memoires || et || Avantures || d'un homme || de 1735.
qualité, || Qui s'est retiré du monde. ||

A Amsterdam, || Chez J. Wetstein et G. Smith. ||
M DCC XXXV. ||

* * Petit in-12. Nous n'avons vu de cette édition que les tomes V, VI et VII, lesquels ont servi à compléter un exem-

¹ Rouen?

1735. plaire¹, dont les quatre premiers volumes sont à la date de 1730 (*supra*, n° 2), et proviennent d'un autre imprimeur, bien que du même format.

Les titres sont imprimés en rouge et noir, et portent, aux tomes V et VII, une petite vignette joliment gravée sur cuivre, dans la manière d'Eisen, représentant un génie et une renommée; à leurs pieds, deux sphinx et la devise *TERAR DVM PROSIM*. Au titre du tome VI, un fleuron à la même devise, mais gravé sur bois. Ces trois volumes ont chacun un faux titre, et la lettre de l'éditeur est en tête du tome V.

13

1737. *Suite || des || Memoires || et || Avantures || d'un homme || de qualité || Qui s'est retiré du monde. || A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. || M DCC XXXVII. ||*

* * Grand in-12, deux volumes; le premier, 1 feuillet pour titre avec fleuron gravé, + pages 1-220; le second, titre, + pages 1-170; cette édition ne contient, naturellement, que la *Manon Lescaut*, et elle rappelle les grands in-12 de 1733, bien qu'ici il y ait une pagination séparée pour les deux parties.

¹ Collection de M. E. Piot.

1738. *la Compagnie.* || Édition légitime, faite en vertu du privilège accordé à Hippolyte-Louis Guérin, le 31 décembre 1736. Les deux derniers volumes contiennent la *Manon Lescaut*, avec une seule pagination mais deux titres distincts portant un fleuron composé de 28 étoiles typographiques, et une table spéciale. Dans notre exemplaire, les deux derniers tomes ont été reliés après les autres, mais par un relieur de l'époque, et ressemblent aux premiers à s'y méprendre. Le titre porte une note manuscrite évidemment contemporaine de l'édition : « 2^e. en feuilles les tomes 7 et 8. »

Voyez *supra*, page 32.

16

1739. *Memoires || et || Aventures || d'un || homme de qua-*
lité, || Qui s'est retiré du monde. ||

A Amsterdam. || Par la Compagnie, 1739. ||

* * Grand in-12, huit volumes avec tomais. Titres en rouge et noir, aux fleurons gravés. Le tome I: titre + 1-199 pages; le tome II: titre + 1-159 pages; le tome III: titre + 1-275 pages; le tome IV: titre + 1-142 pages; le tome V: titre + 3 feuillets non chiffrés + 1-251 pages; le tome V, : titre + 1-248. L'exemplaire que nous décrivons n'a pas les tomes qui contiennent sans doute la *Manon Lescaut*. On distingue sur le titre du tome II, le fleuron gravé du tome II de l'édition de 1753.

Édition faite avec les feuilles de l'édition en huit volumes de 1732. Il ne doit y avoir de changé que la date en chiffres arabes. Édition donnée par F. Changuion.

¹ Voyez *supra*, n° 5, et l'édition à titre séparé de 1737, n° 14.

17

Histoire || *de* || *Manon.* ||

1742.

A la Haye, || *Chez Pierre Gosse* || *M.D.C.C.XLII.* ||

* * Grand in-12, un volume. Titre + 5 feuillets pour *Avis*, + pages 1-268 + 1 feuillet pour second titre, + 3 feuillets pour *Lettre de l'Éditeur*, signée D'EXILES, + pages 269-470 + 6 feuillets non chiffrés pour table.

Ce ne sont que les feuilles des deux derniers tomes de l'édition de 1738 dont on a changé le titre.

18

Memoires || *et* || *Avantures* || *d'un homme* || *de qua-*
lité, || *Qui s'est retiré du Monde.* ||

1742.

A Amsterdam et à Leipzig, || *Chez Arkstée et Mer-*
kus. || *M D C C X L I I .* ||

* * Petit in-12, sept volumes. Titres en rouge et noir, portant un fleuron gravé sur bois représentant un soleil couronné. Le tome VII contient la *Manon Lescaut*. Titre 1 feuillet + pages 1-199 pour le premier livre, et pages 200-344 pour le second. Sauf le titre, c'est A ligne pour ligne, page pour page; mais les fleurons intérieurs et les lettres ornées sont différents.

M. Gustave Brunet classe Arkstée et Merkus parmi les

1742. libraires supposés¹. C'est une erreur. On trouve leurs noms sur un grand nombre d'éditions estimées et qui n'avaient pas besoin d'une marque imaginaire². D'ailleurs, dans les registres des demandes d'*octroy* ou de privilèges faites par les membres de la corporation ou *Gilde* des libraires néerlandais aux États-Généraux pendant le xviii^e siècle, on trouve : 1^o un mémoire pour l'*octroy* au nom de Hendrick Mercus, *citoyen et libraire* à Amsterdam, 26 août 1757; 2^o une requête du même pour une nouvelle édition des œuvres de P. Corneille, 1762; 3^o une requête d'*octroy*, faite par Arkstée et Merkus, *citoyens et libraires* à Amsterdam, pour l'*Histoire Universelle*, traduite de l'anglais, 1769³. Ces deux libraires ont donc réellement existé. En 1759, ils publièrent une nouvelle édition des *Mémoires et Aventures* en huit volumes petit in-12, dont les deux derniers contiennent la *Manon Lescaut*, prise, cette fois, de l'édition définitive de 1753, mais avec le *nota* tronqué. La bibliothèque de M^{me} du Barry⁴, aujourd'hui en partie à Versailles, contient un exemplaire de cette édition, relié à ses armes et avec sa devise.

19

1744.

Ici se placent trois éditions faites à Paris, à Amsterdam et à Bâle, sous la date de 1744, en sept volumes in-12, de 75

¹ *Imprimeurs et libraires supposés*, 1866, in-8, page 19.

² Voyez le *Molière* de 1741 ou 1744, avec les figures gravées par Jean Punt d'après Boucher; les *Mémoires de la reine Christine*, recueillis par Archenholtz, 1751-60, in-4^o; le dictionnaire de Chauffepié, etc.

³ Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. Frédéric Müller, d'Amsterdam, qui, sur notre demande, a bien voulu consulter les registres.

⁴ *Catalogue des livres de M^{me} du Barry*, Paris, 1874, page 104.

ou 76 feuillets, que nous ne connaissons que par les dictionnaires de Théophile Georgi et de Christ.-Gotl. Kayser.

1744.

20

Memoires || *et* || *Avantures* || *d'un* || *homme de qualité,* || *Qui s'est retiré du Monde.* ||

1745.

A Amsterdam, || *Par la Compagnie,* 1745. ||

* * Grand in-12 en huit volumes. Le tome VII contient la première partie de la *Manon Lescaut*, en 1 feuillet pour titre + pages 1-201; le VIII^e, titre + pages 1-153. Les titres sont en rouge et noir. Le fleuron du tome V est celui qui orne le tome II des éditions de 1732, 1739, et à titres séparés de 1737 et 1733. La lettre de l'éditeur n'est pas signée, elle suit le texte de l'édition originale de 1731 et elle est insérée dans le tome V; l'avis de l'auteur est omis. Réclames à chaque page. Cette édition provient évidemment du même imprimeur qui a donné les nos 5, 14 et 16.

21

Die || *Begebenheiten* || *eines* || *rechtschaffenen Mannes,* || *oder die Geschichte* || *des Grafen von*^{***} || *aus dem Französischen* || *des Verfassers vom Cleveland.* ||

1745.

Stockholm und Leipzig, || *bey Gottfried Kiesewetter,* 1745. ||

* * In-8, quatre tomes en deux volumes. Tome I : titre

1745. + 4 feuillets non chiffrés + pages 4-280. Le tome II finit à la page 302 par *Ende des vierten und letzten Buches*, tandis que le titre porte en plus : *Mit Konigl. Poln. und Chur, Sachs allergnadister Freiheit*, 1754. Cette édition ou, du moins, ces tomes, ne contiennent pas la *Manon Lescaut*.

22

1751. *Memoires || et Avantures || d'un homme || de qualité, || Qui s'est retiré du monde. ||*
Suivant la Copie de Paris, || Chez J. Rod. Tourneisen, || M DCC LI. ||

* * Petit in-12 en sept volumes avec tomais. Titres en rouge et noir portant des fleurons assez bien gravés sur bois. Le tome I se termine par l'approbation de Blanchard. Chaque tome a un faux titre. Le septième, qui contient la *Manon Lescaut*, est de 1 feuillet pour faux titre + 1 feuillet pour titre + 1-8 pages en gros caractères pour *Avis*, + 3-272 pages.

La mieux imprimée des vingt-trois éditions connues publiées avant 1753. Copiée sur le petit in-12 de 1731 à la rubrique apocryphe de Paris (B), dont elle reproduit le format et l'orthographe, cette jolie édition nous paraît provenir de la même librairie. Les fleurons et les caractères sont autres, mais c'est le même frontispice gravé, avec cette différence, que la planche, déjà très-fatiguée en 1731, a été retouchée par les soins de la maison Tourneisen, qui a probablement aussi donné à Bâle l'édition B. Cette figure assez bizarre semble avoir été gravée anciennement pour un livre dont le titre devait porter le fleuron à la date de 1613 qu'on retrouve sur celui du tome VII de B. Cette figure et ce fleuron représentent, parmi d'autres emblèmes, des navires battus par la tempête. Nous reproduisons ce dernier à la page 11.

23

Memoires || et Avantures || d'un homme || de qua- 1751.
lité, || Qui s'est retiré du monde. ||

A La Haye, || Chez M. G. Merville et J. Vander ||
Kloot, Libraires. || M. DCC. LI. ||

* * Grand in-12, trois volumes avec toison. Nous n'avons que le tome III, lequel est de 1 feuillet pour titre + pages 3-364, et porte, au titre et à la page 282, un fleuron gravé sur bois représentant un visage entouré de rayons. La *Manon Lescaut* commence au verso de la page 170, sans *Avis* ni *Lettre*; le livre second commence à la page 283. Édition grossière, évidemment française, malgré la rubrique de La Haye, et, autant que nous pouvons nous le rappeler, inférieure à celle qui fut publiée du même format, sous les mêmes noms et la date de 1773. Cette dernière porte sur le titre le fleuron baldaquiné de l'édition définitive de 1753.

24

Histoire || du Chevalier || des Grioux, || et de || 1753.
Manon Lescaut. || Première partie. ||

A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. ||
M. DCC. LIII. ||

* * Petit in-8 (les feuilles sont en quatre et en huit), en deux volumes. Tome I: 4 feuillet pour faux-titre : *Histoire || de || Manon Lescaut. || Première partie.* || Titre + pages 1-11 pour *Avis* ||

1753. *de l'Auteur des Mémoires || d'un Homme de qualité. ||* + 1 page non chiffrée pour *nota* + pages 1-302 + 1 feuillet non chiffré pour *Fautes à corriger*. Tome II : 1 feuillet pour faux titre + titre + pages 1-252.

Édition légitime et définitive. On la distingue des contrefaçons, au feuillet qui suit le titre du tome I et porte une médiocre tête de page représentant un édifice à tourelles et deux arbres; par l'en-tête des pages 1 des deux volumes, lequel est une jolie petite vignette gravée sur cuivre signée *Pasquier*; par le *Nota*, qui se termine ainsi : *La vignette et les figures portent, en elles-mêmes, leur recommandation et leur éloge*; par le fleuron final de chaque partie, qui est composé d'ornements typographiques; par une table d'*errata* à la fin du tome I, en cinq lignes; enfin, par huit jolies gravures de *Pasquier* et de *Gravelot*.

Il existe deux états de plusieurs de ces gravures. Celle qui doit être placée en face de la page 186 au tome I¹, a été retouchée. On la distingue du premier état par beaucoup de hachures ajoutées; la serrure du milieu, par exemple est noire, au lieu de n'être indiquée que par une teinte blanche non couverte de tailles. Les mêmes retouchés se voient sur la planche insérée en face de la page 97 de la première partie. Dans les planches du deuxième état, le papier, généralement plus mince, porte des pontuseaux *parallèles*, tandis que, dans celles du premier état, ils sont perpendiculaires. On ne saurait affirmer que ces planches ont été retouchées spécialement pour l'édition de 1756, car on trouve dans beaucoup d'exemplaires de cette dernière des planches du premier état, et dans des exemplaires au millésime de 1753, au contraire, des gravures ainsi remaniées et sur papier mince. Il y a aussi des exemplaires de la bonne édition qui, au lieu des jolies petites vignettes en tête des pages 1 de chaque volume, n'ont qu'un espace en blanc.

Il est également à remarquer que certains exemplaires sont cartonnés. L'auteur, voulant substituer dans la page 150 du

¹ Le dessin original de cette figure se trouve dans la belle collection de M. le baron James de Rothschild. C'est un pur chef-d'œuvre. Nous avons vainement cherché les originaux des sept autres planches.

tome I, à *promptement* le mot *légèrement*, a fait cette correction sur la forme, mais après tirage d'un nombre indéterminé de feuilles. Il s'ensuit qu'on trouve beaucoup d'exemplaires où le membre de phrase « en lui apprenant cette fâcheuse » est répété en tête de la page 151. D'autres, au contraire, ont un texte sans répétition de ces mots. Ce sont ceux du premier tirage. Le feuillet cartonné porte la signature : *Part. I. Nijj**. Le feuillet primitif est simplement signé Nijj.

1753.

Voyez *supra*, pages 35-37.

25

Histoire || du Chevalier || des Grioux, || et de Manon Lescaut. || Première partie. ||

?

A Amsterdam, || Aux dépens de la Compagnie. || M. DCC. LIII. ||

* * Petit in-8, deux volumes. Tome I, 1 feuillet pour faux titre : *Histoire || de || Manon Lescaut. || Première partie. ||* Titre + pages 1-11 pour *Avis || de l'Auteur des Mémoires || d'un Homme de qualité, ||* + 1 page non chiffrée pour *nota* + pages 1-302. Aucune vignette ni figure. La tête de page est composée d'ornements typographiques portant au milieu une croix pointillée. Le fleuron final de la première partie représente deux génies dont un mesure une sphère. Le *nota* omet le dernier paragraphe se rapportant aux figures. Il n'y a pas de table d'*errata*, bien que les erreurs subsistent toujours, accompagnées de plusieurs autres. Page 1, *l'ongueur*; page 5, *faisoit* pour *faisoit*; page 168, *mamene*; page 180, *viennet* pour *viennent*; page 185, *l'orsque*; page 187, *Mousieur*; page 188, *lorsque*; page 206, *échapa*.

Le tome II suit aussi fidèlement l'édition de 1753, qui est ici reproduite ligne pour ligne, page pour page. Le fleuron final

?
 est une tête de marotte, portant à la gauche du lecteur en très-petits caractères gravés : 1772, et à sa droite le mot : *Zapouraph*. C'est par ce fleuron et l'absence de vignettes gravées sur cuivre en tête de chacune des deux parties, qu'on distingue surtout cette contrefaçon de l'original.

Il n'est pas rare de voir passer dans les ventes, à un prix élevé, des exemplaires de cette édition, auxquels on a ajouté les huit figures, prises généralement d'un exemplaire de l'édition de 1756. D'autres n'ont que l'en-tête gravé, aminci par le grattage, et collé sur le fleuron typographique. Ces coupables falsifications sont toujours recouvertes d'une belle reliure en maroquin rouge ou citron.

26

1756¹. *Histoire* || *du Chevalier* || *des Grioux*, || *et de Manon Lescaut*. ||

A *Amsterdam*, || *aux dépens de la Compagnie*. ||
M.DCC.LVI. ||

* * Petit in-12. Deux volumes. Tome I : faux titre + titre + 11 pages pour Avis || de l'Auteur des Mémoires || d'un homme de qualité. || + une page pour *Nota* (finissant par cette phrase : « La vignette et les figures portent en elles-mêmes leur recommandation et leur éloge. »). + 1-257 pages finissant par

¹ La plus ancienne traduction de la *Manon Lescaut* que nous ayons vu citer a été imprimée en cette année : *Memorie e Avventure d'u huomo di qualità che s' ritirato del mondo*. Giena, 1756, in-8, sept parties. (Heinsius, *Allgem. Bücher Lexicon*.) M. A. de Montaiglon cite (édition Gladys, page 335, note) : *The History of the Chevalier des Grioux*, Londres, sine anno, B. White, au buste d'Horace, dans Fleet Street, petit in-8, 2 vol. de 190 et 152 pages avec deux quatrains anglais pour épigraphe.

trois lignes d'errata. Le tome II est de un feuillet pour faux titre + titre + 1-210 pages. Au titre de la première partie, un fleuron grossièrement gravé sur bois, représentant dans une bordure, au premier plan, un gros arbre, au fond, des édifices. La tête de page est composée de rinceaux de feuilles d'acanthé, gravés sur cuivre. On retrouve cette tête de page dans le tome II, mais le titre porte un gros fleuron fondu. Cette édition contient les huit gravures de Pasquier et Gravelot, souvent en épreuves originales. Dans certains exemplaires, ces vignettes sont retouchées et tirées sur papier très-mince, aux pontuseaux parallèles.

1756.

27

Histoire || *du Chevalier* || *des Grioux* || *et de* || *Ma-*
non Lescaut. ||

1756.

A Amsterdam, || *Aux dépens de la Compagnie,* ||
M.DCC.LVI. ||

* * Petit in-12. Deux volumes. Tome I : faux titre + titre + 11 pages pour *Avís* + une page pour *Nota*, finissant par le paragraphe qui annonce les figures, + pages 1-257. Le tome II est de 1 feuillet pour faux-titre + titre + pages 1-210. Au titre de la première partie, un fleuron gravé, représentant une lyre entourée de feuillages. Le titre de la seconde partie porte un fleuron composé de caractères typographiques. Les têtes de page sont une mosaïque de ces mêmes caractères, au lieu d'ornement gravés. Nous n'avons pas rencontré d'exemplaires contenant les figures.

28

1756. *Mémoires || et Aventures || d'un homme || de qua-
lité || Qui s'est retiré du monde. || Nouvelle édi-
tion || Revue et considérablement augmentée sur
quelques || manuscrits trouvés après sa mort. ||*

*A Amsterdam || Et se trouve à Paris || chez || Mar-
tin, rue S. Jacques, Desaint et Saillant, rue Saint- ||
Jean-de-Beauvais || Poirion, rue S. Jacques, || Durand,
rue du Four. Hochereau || Pissot || rue de Conti. ||
M.DCC.LVI. ||*

* * Petit in-12. Six volumes, aucun desquels ne porte le titre de *Suite*, ni ne contient la *Manon Lescaut*. Aussi la plupart des exemplaires sont-ils complétés par les deux tomes de l'édition séparée décrite ci-dessus sous le n° 27, et qui semble provenir des mêmes imprimeurs. Il serait curieux de savoir quand la *Manon Lescaut* a arboré pour la première fois la rubrique de Paris.

29

1759. *Memoires || et || Aventures || d'un homme || de qua-
lité. || Qui s'est retiré du monde. || Nouvelle édition ||
Revue et considérablement augmentée sur || quelques
manuscrits trouvés après sa mort. || Tome septième. ||*

Contenant || la première partie || de l'Histoire du Chevalier des Grieux et de || Manon Lescaut. || 1759.

A Amsterdam et à Leipzig, || Chez Arkstee et Merkus. || M DCC LIX. || Avec Priv. de S. M. le Roi de Pol. Elect. de Saxe. ||

* * Petit in-12 allongé. Huit volumes. Les deux derniers contiennent la *Manon Lescaut*, texte de 1753. Les titres, en rouge et noir, portent un fleuron typographique composé de lunes et de soleils. Il n'y a pas de figures dans cette édition qui, d'ailleurs, est correcte et assez jolie.

Le lecteur n'ignore pas que la *Suite de l'Histoire du Chevalier des Grieux et de Manon Lescaut. Troisième et quatrième parties*, parue à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1762, deux tomes in-16, et plusieurs fois réimprimée, est une œuvre aussi absurde qu'apocryphe, injustement attribuée à Choderlos de Laclos, et contre laquelle l'abbé Prévost aurait sans doute protesté, s'il n'était mort bientôt après l'apparition en France de ce méchant livre.

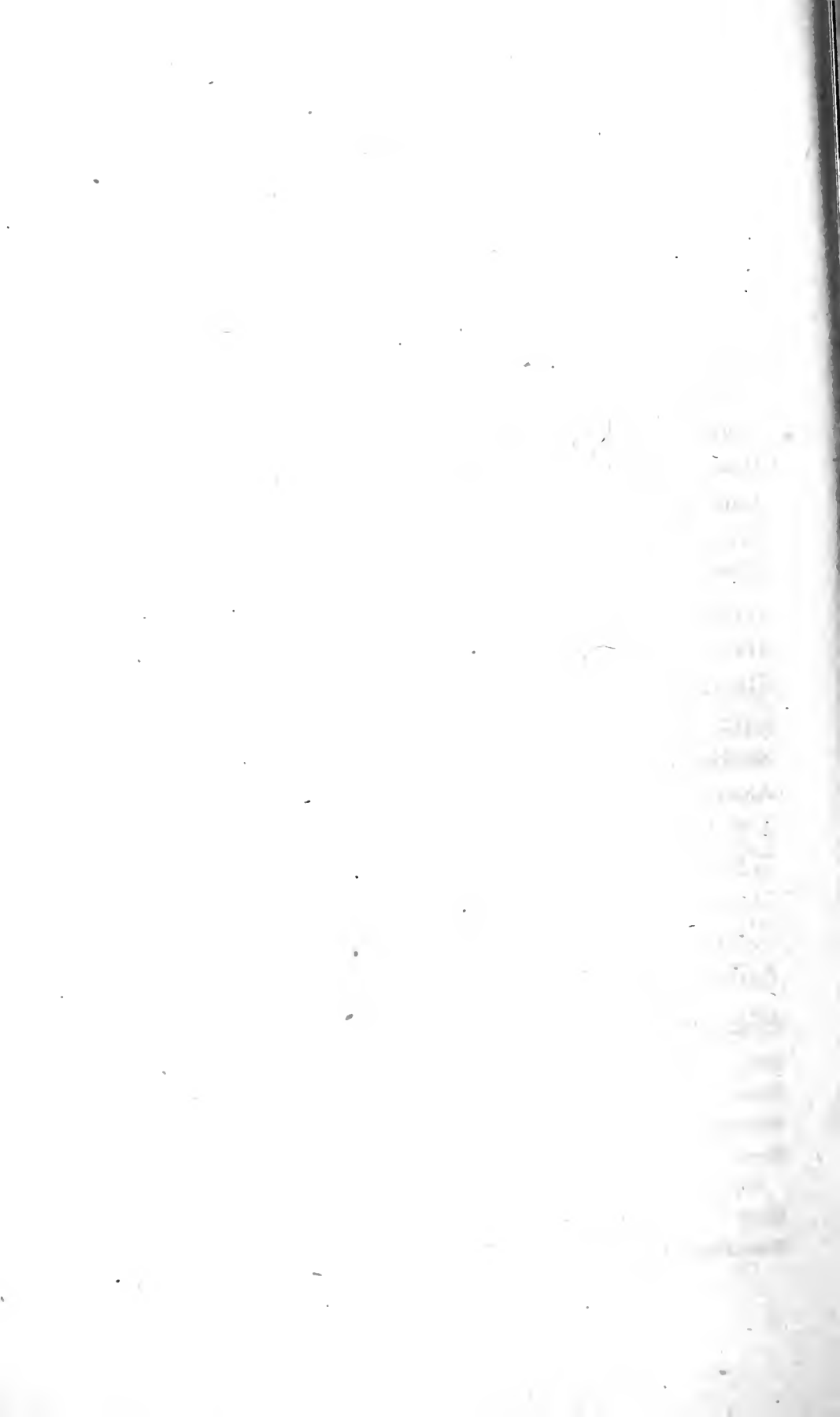
P.-S. — Lorsqu'on compare minutieusement les feuilles des deux derniers tomes de l'édition de 1732 des *Memoires et Aventures* avec celles de l'*Histoire du Chevalier des Grieux* de 1737, on est frappé de leur similitude absolue. Mot pour mot, ligne pour ligne, la composition est identique. Ce sont les mêmes coquilles (p. 80 : *que que j'en pensai*; p. 81 : *tu aime*; p. 36 : *chuager* pour *changer*); les mêmes défauts typographiques (pages 83 et 189, et aux pages 149 et 153 du dernier tome, un long trait dans le sens de la marge); les mêmes lettres sorties de leur rang (pp. 77, 79, 84, 88, 90). La seule différence se trouve dans la signature des feuillets, laquelle, dans l'édition de 1732, porte : *Tome VII* ou *Tome VIII*, tandis que, dans celle de 1737, on lit : *Tome I* ou *Tome II*. Mais, ce qui est très-remarquable, c'est que, dans l'exemplaire de 1732, appartenant à M. Detaille, la signature D du tome VII porte : *Tome I*, et les vingt-quatre pages sont identiques à celles du cahier correspondant de l'édition détachée de 1737.

La seule conclusion que nous puissions tirer de ce rapprochement, c'est que le même éditeur a fait simultanément, en 1732, deux éditions : l'une, en huit volumes, des *Memoires et Aventures*; l'autre, en deux tomes seulement, également sous la date de 1732, faite (en changeant les rubriques) avec la composition même des tomes VII et VIII, mais portant un titre spécial, et ne contenant que la *Manon Lescaut*. Celle-ci serait la première édition détachée de ce beau roman. Malheureusement elle est encore inconnue des bibliographes. On peut cependant affirmer que, malgré sa date de 1732, elle ne diffère de l'édition de 1737 que par le millésime.

* *
*

Non sans quelque raison, nous terminons cette notice avec les éditions publiées du vivant de l'auteur. Plusieurs des éditions qui ont paru depuis, tant au siècle dernier que récemment, mériteraient une mention spéciale. On peut même dire que la plus belle de toutes celles qui aient jamais été données en France ou à l'étranger, est du nombre : c'est l'édition qui fut imprimée par Pierre Didot l'aîné, pour Bleuet jeune, dans l'année 1797, en 2 volumes in-18, avec de si jolies vignettes dues au spirituel crayon de L.-J. Lefèvre. Nous croyons cependant être resté dans de justes limites en restreignant notre étude à l'histoire du livre, depuis le jour où le premier volume sortit franchement des presses de la veuve d'un des syndics, jusqu'à celui où, par crainte des galères et du carcan, son successeur, se dissimulant derrière une rubrique de fantaisie, donna l'édition de 1753, qui fixe le texte.

FIN.



INDEX

A

Aissé (M^{lle}), 5, 48.
Anisson, 37.
Archenholtz, 60.
Arkstee, 59, 60, 69.
Asse (M.), 5.
Av... (Milady d'), 20.

B

Barbier, 28, 41.
Barry (M^{me} du), 60.
Basan, 10.
Benzon, 20, 49.
Bernard (J. Frédéric), 13, 14, 20, 21.
Bissy (cardinal de), 33.
Blanchard, 3, 4, 10, 62.

Bleuet jeune, 70.
Boucher, 60.
Bouhier, 2.
Brunet, 16, 36, 59.
Brunet (M. Gustave), 59.
Brutus, 14.
Buckley, 21.

C

Calendrini (M^{me} de), 5.
Camusat, 19.
Changuion (F.), 51, 57, 58.
Chauffepié, 60.
Chauvelin (de), 3.
Christine (reine), 60.
Cicéron, 14.
Constant (les frères), 27, 28, 42, 55.
Corneille, 60.

D

- D*** (*Monsieur*), 53, 54.
 David (Guillaume), 24.
 David (Michel), 52.
 Delaulne (Florentin), 37, 39.
 — (Marie - Magdelène, veuve), 3, 4, 5, 6, 7, 14, 22, 34, 37, 48, 57.
 — (Nicolas), 37.
 Desaint, 68.
 Desfontaines (abbé), 14, 21.
 Detaille (M. A.), 51, 70.
 Didot, 14.
 — (Ambroise F.), 35, 37.
 — (Denys), 37.
 — (François), 37.
 — l'ainé (Pierre), 70.
 Duclos, 10.
 Dumas fils (Alexandre), 29.
 Dupuis (A. N.), 14.
 Durand, 68.

F

- Fleury (cardinal), 7.
 Fontenelle, 3.

G

- Galliot (M.), 25, 33.
 Garousse, 51.

- Georgeon, 21.
 Georgi (Théophile), 45, 61.
 Gladly (MM.), 66.
 Gordon de Perce]. V. Lenglet-Dufresnoy.
 Gosse (Pierre), 59.
 Guérin (Hippolyte-Louis), 33, 58.
 Granet (François), 19.
 Gravelot, 36, 64, 67.
 Grenier (dom), 2, 14, 15.

H

- Heilly (M. George), 45.
 Heinsius, 45, 66.
 Hery (Pierre-Bernard d'), 2.
 Hochereau, 68.
 Horace, 9, 36, 66.

J

- Jordan (C. E.), 40.
 Jore, 24, 37.
 Jouaust (M.), 45.

K

- Kayser, 45, 61.
 Kieswetter (Gottfried), 61.

L

- La Bruyère (de), 51.
 Laclos (Chauderlos de), 69.
 La Rue (dom de), 15.
 Lalanne (M. Ludovic), 14.
 Launay (de), 37.
 Law, 20.
 Leccesne (M.), 5.
 Lefevre (L.-J.), 70.
 Le Gras (Théodore), 3, 4, 5,
 33, 42, 47.
 Lelong, 21.
 Lemerre (M.), 28.
 Lenglet-Dufresnoy, 10, 24, 31,
 32.
 Lottin, 3, 37.
 Louis XI, 10.
 — XIV, 3.

M

- Martin (Gabriel), 3, 4, 5, 6, 7,
 33, 42, 47, 68.
 Maunoir, 2, 5.
 Mazuel (J. B.), 24.
 Merkus (Hendrick), 59, 60, 69.
 Merville (M. G.), 63.
 Molière, 60.
 Montaignon (M. A. de), 10, 37,
 66.
 Müller (M. Frédéric), 60.

O

- Oettinger, 2.

P

- Pasquier, 36, 64, 67.
 Pichon (M. le baron J.), 15.
 Piot (M. Eugène), 49, 56.
 Poirion, 68.
 Pool (Matthieu), 10.
 Porquet (M.), 36.
 Potier (M.), 36.
 Punt (Jean), 60.

Q

- Quérard, 14.
 Querlon (de), 21.

R

- R*** (Milady), 20.
 R*** (princesse de), 20.
 Retz (de), 13, 20.
 Rey (Marc-Michel), 69.
 Rothschild (bon James de), 64.
 Rouillé (Jean), 24, 25, 33.
 Rousseau (J.-J.), 2.

S

Saillant, 68.
 Sainte-Beuve, 2, 13, 28.
 Saugrain, 7.
 Sauzet (du), 19, 21.
 Scarron, 52.
 Smith (G.), 49, 53.

T

Thomson, 52.

Thou (de), 21.
 Tourneisen (J. Roderick), 62.

V

Van der Kloot (J.), 63.
 Voltaire, 12.

W

Wetstein (J.), 49, 55.
 White (B.) 66.

DAMASCÈNE MORGAND ET CHARLES FATOUT, ÉDITEURS
55, PASSAGE DES PANORAMAS, PARIS

ŒUVRES

DE

CLÉMENT MAROT

REVUES ET ANNOTÉES PAR

GEORGES GUIFFREY



Cette édition est véritablement faite POUR L'HONNEUR, suivant l'expression de M. FRANCISQUE SARCEY (*XIX^e Siècle* du 19 octobre dernier), car M. Georges Guiffrey n'y a épargné ni le temps, ni le travail, ni la dépense. Elle est publiée sur le texte de l'édition d'Étienne Dolet, 1543, la dernière imprimée du vivant de l'auteur et avec son consentement; elle formera SIX VOLUMES IN-8° de 500 pages chacun.

Quatre volumes (tomes II, III, IV et V) comprendront les œuvres du poète. Aux pièces déjà publiées, M. Georges Guiffrey a pu joindre environ 5,000 VERS INÉDITS qu'il a découverts dans les dépôts publics de la France et de l'étranger. QUATORZE A QUINZE MILLE VERS DE VARIANTES, tirés des diverses éditions contemporaines de l'auteur, permettent de suivre la pensée du poète dans les transformations qu'il a fait subir à son œuvre. Enfin des notes entièrement originales, dont les matériaux ont été puisés dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale et des Archives, jettent un jour tout nouveau sur l'auteur et sur ses contemporains.

Un volume (tome I) sera consacré à la vie de Marot, et, en même temps, à un tableau de la société du seizième siècle, si intéressante à étudier au triple point de vue de la littérature, de la religion et de la politique.

Enfin le glossaire de la langue de Marot, où seront expliqués plus de six mille mots, formera le sixième volume, qui contiendra en outre une étude sur la prosodie au seizième siècle, avec une

bibliographie des œuvres du poète accompagnée des marques des libraires.

Toutes les gravures des anciennes éditions de Marot, si recherchées des bibliophiles, ont été reproduites avec une scrupuleuse exactitude. Cet ouvrage représente ainsi la collection complète des sept ou huit cents compositions dites de Petit-Bernard, si difficiles à réunir à cause de la rareté et du prix de l'exemplaire où elles se trouvent. Les lettres ornées, les entête de chapitre, les culs-de-lampe ont été copiés sur les plus beaux livres des Geoffroy Tory, des Roffet, des de Tournes, des Roville et de Marnef, etc.

Le premier volume contiendra un BEAU PORTRAIT DE MAROT, le plus ancien et le plus authentique, exécuté par le procédé d'Amand-Durand, d'après la gravure rarissime de René Boyvin.

L'impression, confiée aux soins de la maison Claye, Quantin successeur, a été exécutée avec des caractères neufs spécialement fondus pour cette édition.

Le papier a été fabriqué exprès par M. Van Gelder, d'Amsterdam, et porte en filigrane la devise de Marot : *La mort n'y mord*, et le chiffre de M. Guiffrey qui a fait la publication à ses frais.

Le tome II est en vente.

Le tome III est sous presse et la préparation du reste de l'ouvrage est entièrement terminée.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Les œuvres complètes de Clément Marot formeront six volumes tirés à 550 exemplaires numérotés.

500 exemplaires sur papier de Hollande. Le volume. 50 fr.
25 exempl. sur pap. de Chine (*épuisé*). Le volume. 100 fr.
25 exemplaires sur papier Whatman. Le volume. 100 fr.

IL NE RESTE QUE CINQ EXEMPLAIRES EN PAPIER WHATMAN

Il paraîtra au moins un volume chaque année.

M. Guiffrey prie les bibliothécaires et les bibliophiles de vouloir bien lui adresser chez MM. Morgand et Fatout les renseignements biographiques et bibliographiques qu'ils posséderaient sur *Clément Marot*, et lui faire connaître les manuscrits contenant quelque œuvre inédite du poète qu'ils pourraient rencontrer dans les dépôts publics ou les collections particulières.

EN PRÉPARATION

LES

GRAVEURS D'ILLUSTRATIONS

AU XVIII^e SIÈCLE

(VIGNETTES ET PORTRAITS)

PAR

HENRI DRAIBEL

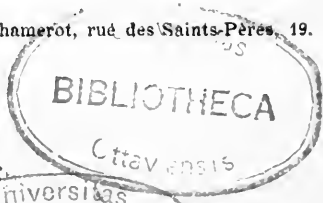
L'empressement que les bibliophiles mettent aujourd'hui à rechercher le *Dictionnaire des Graveurs* de Basan, nous a permis de penser qu'un recueil de notices concernant spécialement la brillante réunion d'éminents artistes qui ont traduit Gravelot, Moreau, Eisen, Cochin, Marillier, etc., serait bien accueilli.

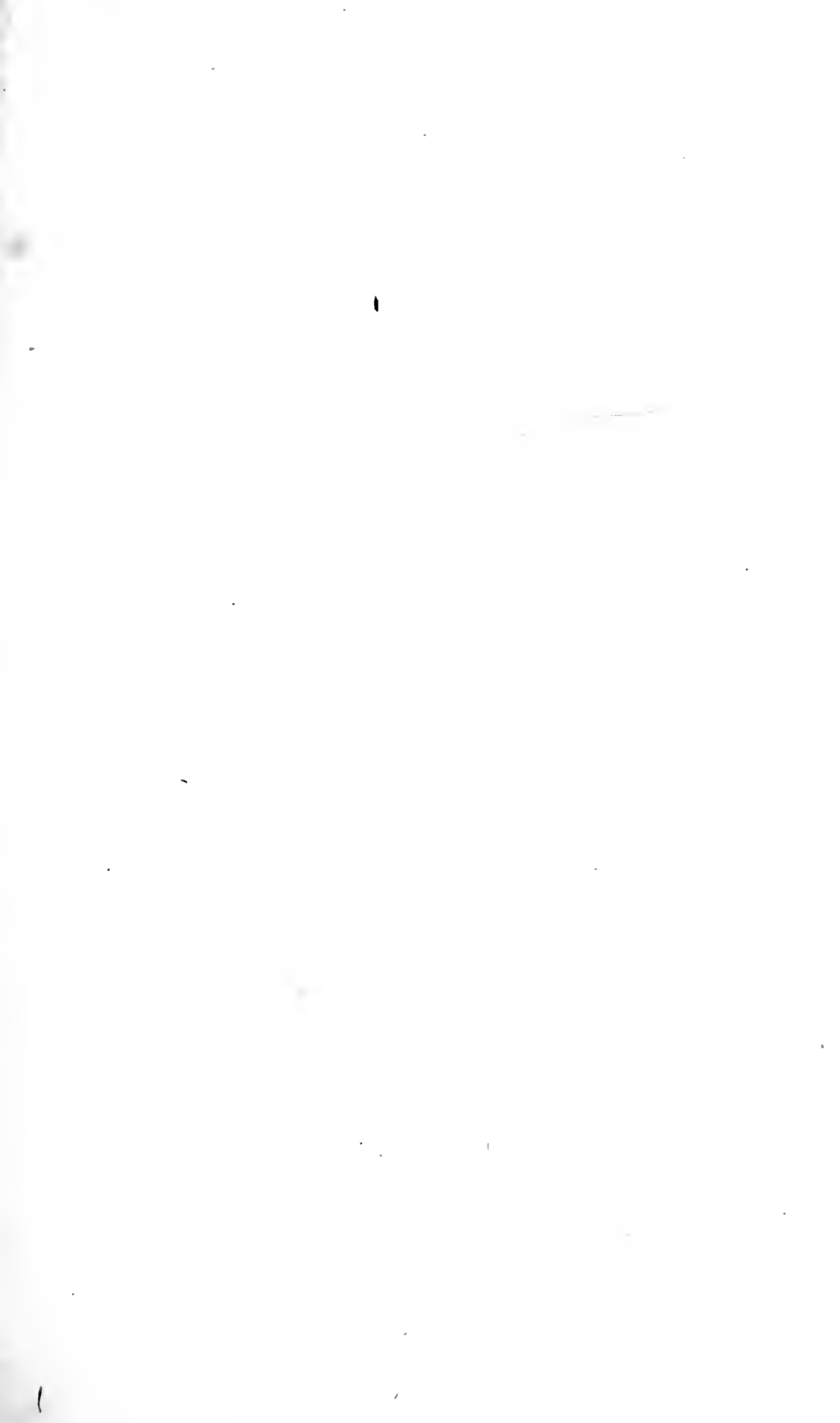
Le travail que nous allons publier ne concerne que les Graveurs du xviii^e siècle, et seulement ceux qui se sont adonnés à la gravure des illustrations ou des portraits de petit format, aujourd'hui si appréciés. Ces artistes sont au nombre d'environ quatre

cents. Pour ceux d'entre eux qui sont universellement considérés comme les maîtres du genre, tels que : Choffard, Gaucher, Le Mire, Saint-Aubin, Ficquet, Savart, Grateloup, Demarcenay, Delvaux, Ingouf, Cathelin, Madame Lingée, de Ghendt, Longueil, Prevost, et une foule d'autres dont l'énumération serait trop longue, on donnera une idée complète de leur œuvre en vignettes, fleurons, culs-de-lampe et portraits.

On voit par le nombre des graveurs cités, et des pièces cataloguées, que le *Dictionnaire de Graveurs d'illustrations* au XVIII^e siècle sera un livre éminemment susceptible d'être illustré de vignettes et de portraits spécimens comme l'a été celui de Basan au siècle dernier.

Les éditeurs ont même le projet, si la demande leur en est faite, de tirer quelques exemplaires sur beau papier, format grand in-8° ou in-4°; on pourra ainsi faire entrer dans cet ouvrage des portraits et des vignettes de plus grande dimension.









**La Bibliothèque
Université d'Ottawa**

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq cents, plus deux cents pour chaque jour de retard.

**The Library
University of Ottawa**

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of two cents for each additional day.



**Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance**

**Libraries
University of Ottawa
Date Due**

